

**Actes du Sommet
Climat
Mtl 2023**

Deuxième
édition

Table des matières

À propos Le Partenariat Climat Montréal Le Sommet Climat Montréal	05
--	-----------

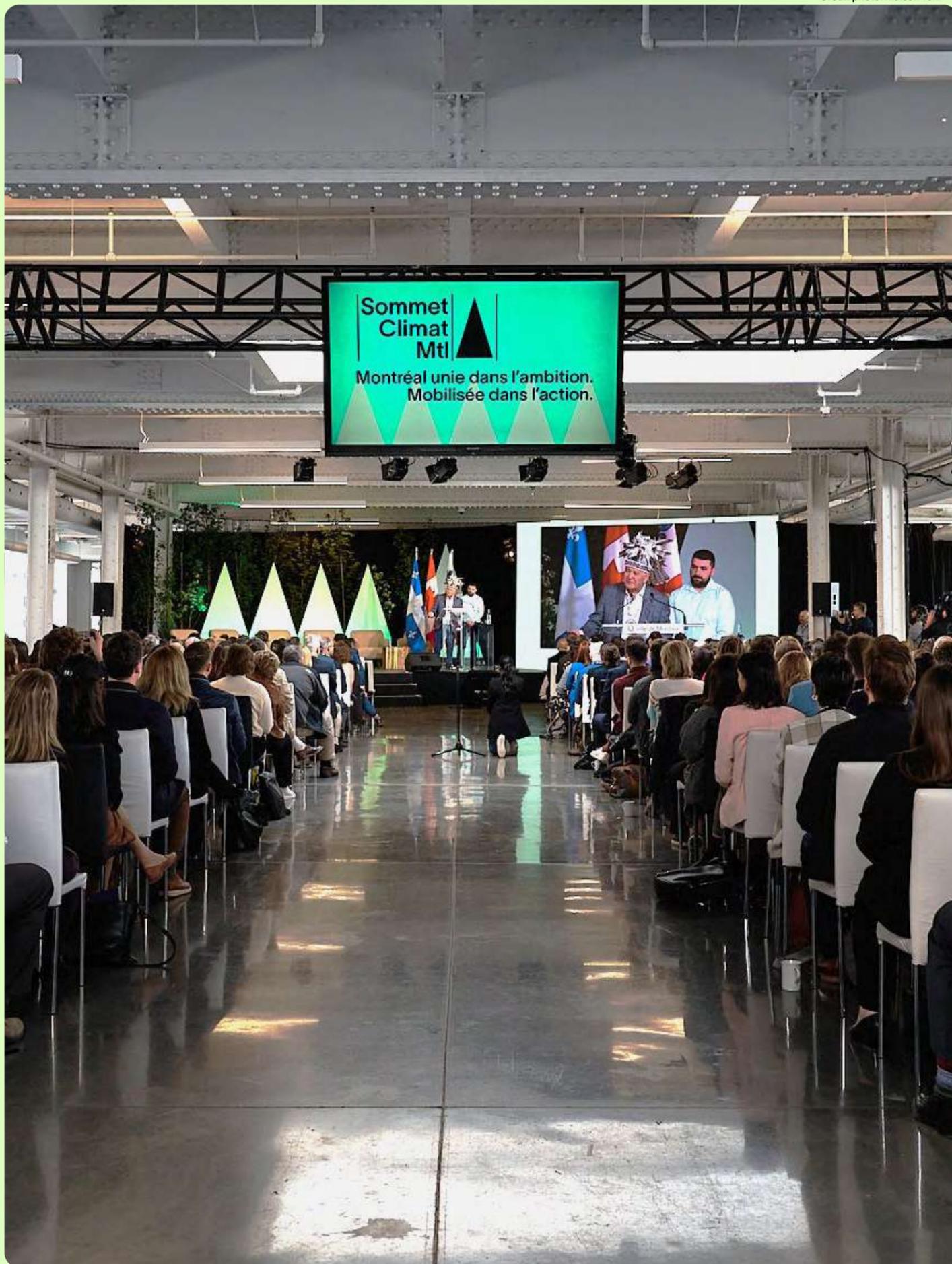
Mot de la mairesse	06
---------------------------	-----------

Mot de la direction générale	07
-------------------------------------	-----------

Faits saillants du Sommet Climat Montréal 2023 Annonces 2023 Portrait des personnes présentes	08
--	-----------

Montréal unie dans l'ambition, mobilisée dans l'action : résumé des activités	14
Table ronde – Montréal en action, de nouveaux engagements pour le climat	16
Conférence – Suivi des grands engagements pris lors du Sommet Climat 2022 : progrès, défis et prochaines étapes	19
Thématique de la Mobilité	20
Thématique du Bâtiment	34
Thématique de l'Adaptation aux changements climatiques	43
Thématique de l'Accompagnement des entreprises	51
Thématique de la Communauté	65

Partenaires financiers	88
-------------------------------	-----------



À propos



Le Partenariat Climat Montréal

Lancé à l'initiative de la Fondation du Grand Montréal et de la Fondation familiale Trottier, le Partenariat Climat Montréal (PCM) est une initiative indépendante qui rassemble près d'une centaine d'organisations économiques, communautaires, institutionnelles et philanthropiques et qui a pour mission de mobiliser les acteurs clés de la collectivité montréalaise pour contribuer à réduire les émissions de GES de 55 % d'ici 2030 et mettre la métropole sur la voie de la carboneutralité d'ici 2050.

Le PCM fait suite au succès de la collaboration établie en 2018-19 par un groupe de fondations philanthropiques avec la Ville de Montréal et l'organisation C40 Cities pour l'élaboration du Plan climat de la Ville et s'inspire des meilleurs modèles de mobilisation à l'échelle internationale, tels que le Green Ribbon Commission, à Boston, et les London Business Climate Leaders. Le Partenariat place la Ville dans le peloton de tête des grandes métropoles mondiales regroupées au sein du C40 en faisant de la transition écologique un pilier de sa prospérité et de son attractivité. L'initiative est financée par la Fondation du Grand Montréal, la Fondation familiale Trottier, la Fondation McConnell et la Ville de Montréal.

Pour en savoir plus:
www.climatmontreal.com



Le Sommet Climat Montréal

Le Sommet Climat Montréal est le rendez-vous annuel de la collectivité montréalaise pour faire un bilan de ce qui est fait et de ce qu'il reste à faire pour que la Ville de Montréal atteigne ses objectifs climatiques, tout en renforçant sa résilience d'ici 2050. Chaque année, c'est l'occasion pour les acteurs institutionnels, économiques, syndicaux, communautaires et philanthropiques, incluant les leaders et hauts dirigeants des différents secteurs d'activités de la métropole, de se concerter et de se mobiliser autour d'actions concrètes. Des annonces et engagements sont attendus afin d'agir mieux, plus vite et plus loin pour le climat.

Après le succès de sa **1ère édition**, le Sommet Climat Montréal 2023 a atteint son objectif d'augmenter d'un cran l'ambition climatique et de passer à l'action. Une incroyable diversité d'acteurs et d'actrices du Grand Montréal s'est ainsi rassemblée derrière des projets concrets pour rendre la métropole résiliente et sobre en carbone. La décarbonation de la mobilité et des bâtiments, la création de milieux de vie résilients ou encore l'action climatique comme vecteur de justice sociale étaient au cœur des discussions. Cette 2ème édition a aussi permis de mobiliser différents secteurs, comme ceux de la santé et de la philanthropie, en plus de fournir des outils pour accompagner les entreprises dans leur transition. La rigueur et la transparence étaient aussi à l'honneur cette année, alors que le Sommet a été l'occasion de faire le **suivi des engagements climatiques** pris lors de sa 1ère édition.

Le Sommet Climat Montréal 2023 a été organisé par le Partenariat Climat Montréal, en collaboration avec la Ville de Montréal et une vingtaine de partenaires. Pour consulter la programmation complète de l'édition 2023 : www.sommetclimatmtl.com

Mot de la mairesse



Le 2^e Sommet Climat de Montréal nous a permis de suivre les avancées réalisées et d'accélérer la cadence de la transition écologique et de l'adaptation de la métropole.

Les événements climatiques de plus en plus fréquents et préoccupants imposent d'apporter rapidement des changements significatifs à nos façons de vivre, de consommer et de nous déplacer.

Dans ce contexte, des événements comme le Sommet Climat sont indispensables au développement et au partage des connaissances ; nous ne pouvons que nous réjouir de son succès.

La métropole, cheffe de file mondiale en matière d'adaptation aux changements climatiques, a la chance de pouvoir compter sur la volonté et la synergie d'un écosystème investi, qui cherche activement des pistes de solutions et des leviers pour accélérer la décarbonation des bâtiments et des transports, la transition vers une mobilité durable et une société équitable et inclusive.

La Ville de Montréal a saisi l'occasion du sommet pour présenter de nouveaux engagements ambitieux, capables de générer des bénéfices multiples. Par exemple, notre feuille de route pour la décarbonation des transports d'ici 2040, qui inclut une *Stratégie de logistique urbaine et décarbonée*, permettra d'optimiser cet important pan de notre économie, tout en assurant une cohabitation harmonieuse et sécuritaire dans nos quartiers.

Derrière tous ses engagements, la Ville vise à transformer ses quartiers pour les rendre toujours plus verts, sécuritaires, justes et résilients pour le bien-être de sa population actuelle et future.

En collaboration avec l'ensemble de la collectivité, avec ses alliés précieux et nombreux, comme ceux du Partenariat Climat, Montréal continue de favoriser le dialogue et les solutions innovantes.

Plus que jamais, nous avons le devoir de réduire, d'ici 2030, nos émissions de 55 % par rapport à celles de 1990 et d'atteindre la carboneutralité en 2050. Nous devons aussi accélérer les efforts d'adaptation

« C'est ensemble que nous y arriverons, avec courage et audace. »

Valérie Plante
Mairesse de Montréal

Mot de la direction générale



« Rendez-vous les 7 et 8 mai 2024 »

La seconde édition du Sommet Climat Montréal a donné lieu à une mobilisation sans précédent. Près de 900 leaders des milieux économiques, philanthropiques, institutionnels, syndicaux, communautaires, environnementaux et la société civile se sont rassemblés pour accélérer la décarbonation de la métropole et assurer sa résilience face aux changements climatiques.

Ce mouvement de la société civile montréalaise n'est pas anodin. Face à l'ampleur de la double crise du climat et de la biodiversité, la collaboration entre tous les secteurs de la société est devenue un impératif pour parvenir à l'identification et à la mise en œuvre d'actions ambitieuses, concertées et concrètes.

Le Sommet Climat Montréal a été pensé en ce sens. Nous devons briser les silos entre nos organisations, miser sur des collaborations innovantes et faire preuve d'audace pour accélérer la transition climatique de la métropole. La programmation du Sommet, élaborée en partenariat avec plus de 25 organisations, vise à renforcer ces synergies et à rehausser notre niveau d'ambition. Elle a également été marquée par la volonté d'intégrer les enjeux sociaux à la transition climatique et écologique, pour que celle-ci soit plus équitable et inclusive. Plusieurs panels et ateliers ont mis en lumière l'importance cruciale d'aborder ensemble la lutte contre les changements climatiques et celle contre les inégalités socio-économiques. Plus que jamais, le volet social de la transition est incontournable.

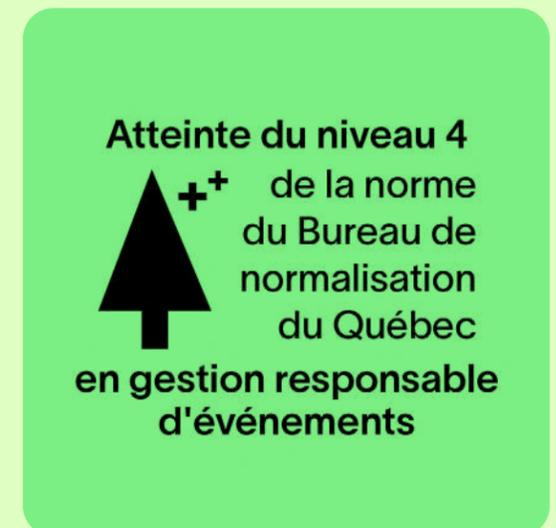
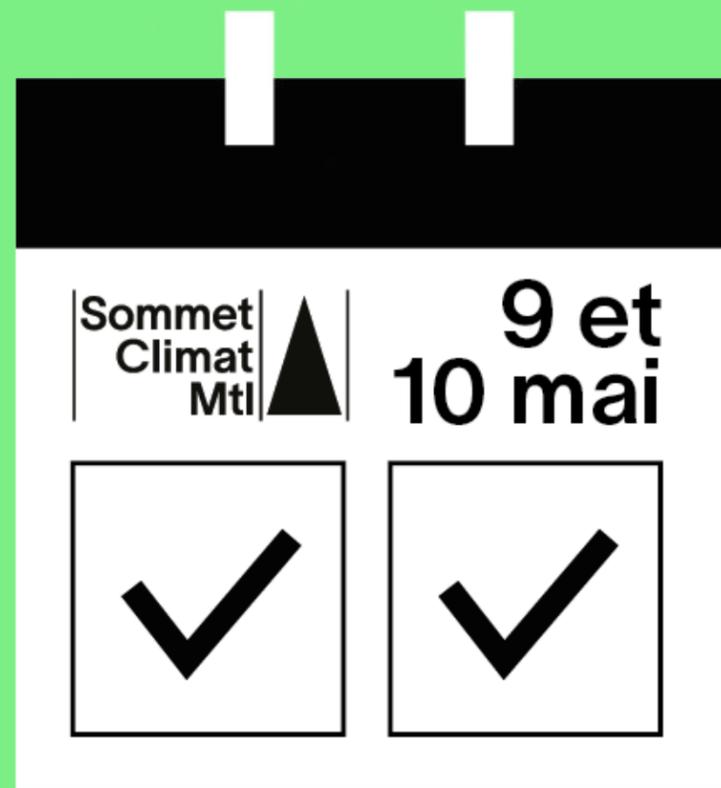
Le succès de cette seconde édition confirme que le momentum pour la prise d'actions climatiques ambitieuses se renforce d'année en année. De nombreuses organisations y ont dévoilé leurs engagements structurants pour décarboner la métropole et augmenter sa résilience, tandis que d'autres se sont prêtées à l'exercice de la rigueur et de la transparence, en effectuant le suivi des engagements pris lors de la 1^{ère} édition du Sommet. Ces leaders montrent le chemin de la transition et inspirent les suivants à faire de même.

De grands jalons s'en viennent au cours des prochains mois pour poursuivre nos apprentissages, mettre en œuvre de nouvelles réglementations ou encore façonner la métropole de demain. Nous attendons avec impatience la tenue d'Adaptation Futures à l'automne, la mise en application des normes ISSB mais aussi le dévoilement du Plan de mobilité et d'urbanisme de la Ville de Montréal. La prochaine édition du Sommet Climat Montréal, les 7 et 8 mai 2024, nous permettra de poursuivre sur cette lancée et de continuer à faire grandir ce réseau d'allié.e.s, dont vous faites partie, qui œuvrent à la création d'un avenir durable et vivable pour tou.te.s.

Mélanie Le Berre
Codirectrice,
Exécutif

Allison Reynaud
Codirectrice,
Partenariats et
développement

Programmation sur 2 jours



Annonces 2023

Le Sommet Climat Montréal a été l'occasion d'une dizaine d'annonces majeures et structurantes pour accélérer l'action climatique de la métropole, tant de la part des gouvernements que des leaders de la société civile. Un bilan de ces engagements sera disponible l'an prochain, à l'instar du [suivi des engagements](#) pris lors de la première édition.

Une feuille de route pour la décarbonation des transports d'ici 2040

La mairesse de Montréal, Valérie Plante, a présenté la [feuille de route](#) de la Ville de Montréal pour la décarbonation des transports d'ici 2040, incluant la piétonnisation du Vieux-Montréal, le déploiement d'un corridor de mobilité durable et d'une stratégie de logistique urbaine et décarbonée.

Investissement de 40 millions \$ pour planter plus de 275 000 arbres dans la région de Montréal

Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada, Steven Guilbeault, a annoncé un [investissement de 40 millions \\$](#) pour planter plus de 275 000 arbres dans la région de Montréal. Il a aussi annoncé [187 millions \\$ pour atteindre les cibles climatiques au Québec](#), incluant 60 millions \$ pour aider les ménages à faible revenu de la province à délaisser le mazout de chauffage résidentiel et 127 millions \$ pour soutenir des initiatives qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre.

10 millions \$ pour décarboner les hôpitaux et rendre plus résilient le réseau de la santé au Québec

La Fondation familiale Trottier a annoncé un [investissement de 10 millions \\$](#) pour décarboner les hôpitaux et rendre plus résilient le réseau de la santé au Québec, notamment grâce à des collaborations avec le Centre universitaire de santé McGill | McGill University Health Centre, Synergie Santé Environnement, et les établissements de santé et de services sociaux du Grand Montréal.

Atteindre la carboneutralité d'ici 2035

Le Port de Montréal a annoncé une série d'engagements pour [atteindre la carboneutralité d'ici 2035](#), protéger 30 % des milieux sous sa gestion et améliorer l'interface ville-port.

Création du programme MultiRés

Le Fonds climat du Grand Montréal et Efficiency Capital ont annoncé la création du [programme MultiRés](#) pour décarboner les bâtiments de taille moyenne dans le Grand Montréal.

12 millions \$ pour soutenir la décarbonation des grandes villes canadiennes

La Fondation McConnell et la Fondation familiale Trottier ont offert [12 millions \\$](#) à la Ligue des communautés canadiennes sobres en carbone (@LC3) pour soutenir la décarbonation des grandes villes canadiennes.

Un Pôle climatique pour faciliter la décarbonation des petites entreprises

La Jeune Chambre de commerce de Montréal, Écotech Québec et Partenariat Climat Montréal ont annoncé la mise en œuvre de l'[initiative Pôle climatique](#) pour faciliter la décarbonation des petites entreprises.

500 000 \$ pour financer des projets citoyens de transition écologique

La coalition Transition en Commun a annoncé avoir reçu [500 000 \\$](#) de la Fondation Lucie et André Chagnon pour financer des projets citoyens de transition écologique.

Création des Signes vitaux du Grand Montréal

La Fondation du Grand Montréal, Vivre en Ville et plusieurs partenaires s'allient pour produire les [Signes vitaux du Grand Montréal](#) sur les iniquités territoriales.

Un nouveau membre au Comité directeur du Partenariat Climat Montréal

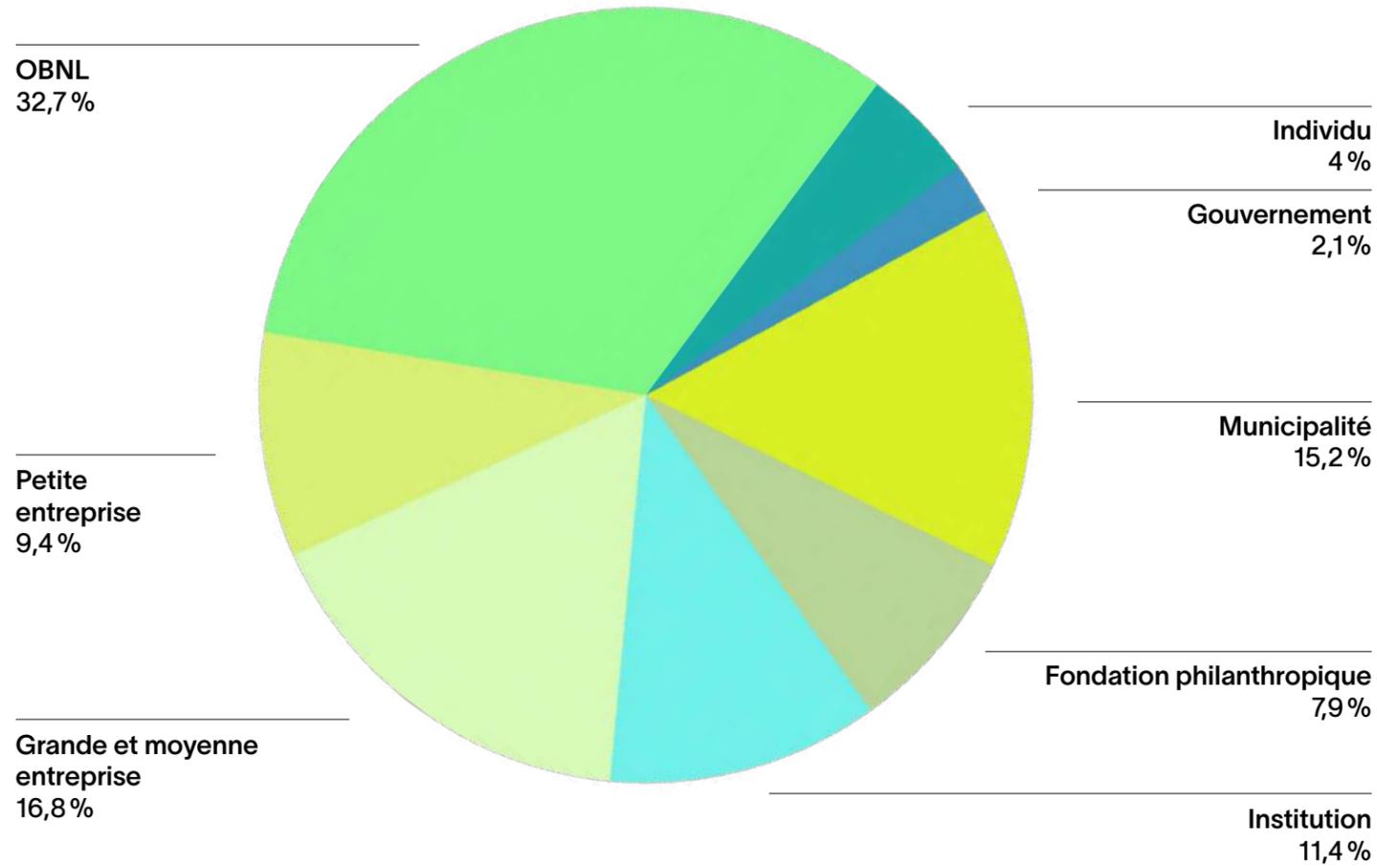
BMO a annoncé [se joindre au comité directeur](#) du Partenariat Climat Montréal.

Une feuille de route pour développer un tableau de bord des émissions de GES à Montréal.

L'Université Concordia a dévoilé sa feuille de route pour développer un [tableau de bord des émissions de GES](#) dans le grand Montréal. Cette annonce fait suite à celle du [Plan Net/Zero](#).

Portrait des personnes présentes

Pourcentage des participants par type d'organisation



Langues

90 %

Français

10 %

Anglais

Diversité

7 %

Personnes s'identifiant volontairement à un groupe issu de la diversité

Le Partenariat Climat Montréal souhaite renforcer ses efforts pour faire du Sommet Climat Montréal un événement plus inclusif et rassembleur, autant dans ses contenus, intervenant-e-s et publics. Il est engagé dans une démarche d'amélioration continue pour intégrer et favoriser les principes de justice-équité-diversité-inclusion.



Montréal unie dans l'ambition, mobilisée dans l'action

Résumé des activités

Table ronde

Montréal en action : de nouveaux engagements pour le climat



Montréal accélère sa transition vers une métropole sobre en carbone, résiliente et inclusive. Toutes les parties prenantes sont mobilisées et poursuivent leur collaboration. Pour cette table ronde, la Ville de Montréal et de grands joueurs montréalais ont pris la parole pour offrir un tour d'horizon et échanger sur les avancées, les défis et les opportunités de la Métropole devant l'urgence climatique. Cet échange a aussi été l'occasion d'annoncer de nouveaux engagements forts pour améliorer la résilience et augmenter l'ambition de Montréal face aux changements climatiques.

Animation

Christian Savard
Directeur général, Vivre en Ville

Intervenant.e.s

Eric Alan Caldwell
Conseiller de la Ville, membre du comité exécutif et président du conseil d'administration de la STM

Chloé Fauchon
Présidente, Jeune Barreau de Québec

Marie-Claude Lavoie
Vice-rectrice associée, Gestion immobilière, Université Concordia

Sophie Mauzerolle
Conseillère de la Ville, membre du comité exécutif et responsable du Transport et de la Mobilité, Ville de Montréal

Laurence Vincent
Présidente
Prével

Synthèse des échanges

Vision de la Ville de Montréal sur la décarbonation des transports :

- Plusieurs outils sont nécessaires pour diversifier l'offre de mobilité : les gens doivent avoir des alternatives à l'auto-solo (piétonnisation, auto-partage, taxi, vélo libre-service, etc.).
- Il faut reconsidérer l'aménagement de nos quartiers. Les parcours et les services doivent être bonifiés pour être efficaces, fiables, sécuritaires et connectés avec les différents réseaux.
- Il faut prendre soin de l'existant, et continuer de prolonger l'offre.

Agir ensemble et changer de paradigmes :

- Privilégier des visions d'ensemble et imaginer des milieux de vie complets (dans les grandes comme les petites villes) accessibles à tout le monde.
- Changer notre culture, pas seulement les politiques publiques. Par exemple, pour les projets immobiliers, il faut donner envie aux familles de s'installer dans des milieux denses où le déplacement décarboné est possible, et où il y a un sentiment de communauté. La mobilité décarbonée présente plusieurs co-bénéfices mais il faut être en mesure de les démontrer.
- Changer de référence quand on pense à nos milieux urbains : les transports collectifs ne doivent plus être vus comme complémentaires à la voiture mais plutôt occuper la place centrale dans les priorités d'aménagements des villes.

- De plus, l'employeur a une double part de responsabilité : être exemplaire et influencer ses employés et leurs comportements. Les petits gestes permettent de changer nos cultures.

La question de l'équité est aussi centrale.

- Si on veut atteindre nos cibles, il faut se limiter à environ 2 tonnes de GES émises par personne. Or, en tant que Québécois, on est plus autour de 8,7 tonnes. Les plus riches sont ceux qui ont le bilan carbone le plus élevé et qui doivent agir, en limitant les voyages en avion par exemple.
- Il faut desservir les quartiers excentrés, qui sont aussi habités par les populations les plus vulnérables.
- Les jeunes doivent être impliqués dans le dialogue. Plusieurs sondages montrent que la protection de l'environnement est centrale pour les jeunes. En même temps, il y a une injustice intergénérationnelle : les jeunes ne sont pas prêts à faire tous les sacrifices si personne ne fait rien.
- La lutte contre la crise climatique, c'est aussi la lutte pour le logement. Il faut permettre à la population de faire des choix responsables.

Points clés à retenir :

Le secteur des transports représente le plus gros potentiel pour réduire les émissions de GES. Mais c'est aussi le plus grand défi car cela signifie se déplacer autrement.

Il y a des projets novateurs pour les nouvelles constructions, mais le défi demeure pour les infrastructures existantes.

L'interdépendance est forte entre les enjeux en lien avec la mobilité, l'adaptation et la justice climatique.

Il faut généraliser les projets qui fonctionnent bien et qui allient gains économiques, co-bénéfices et gains en performances, en travaillant avec les partenaires et la société civile.

« Les transports en commun devraient être la pierre de lance du développement urbain pour offrir plus de services, créer plus d'équité et de meilleurs milieux de vie. »

Sophie Mauzerolle
Conseillère de la Ville, membre du comité exécutif et responsable du Transport et de la Mobilité, Ville de Montréal

Conférence

Suivi des grands engagements pris lors du Sommet Climat 2022 : progrès, défis et prochaines étapes

Le Sommet Climat Montréal 2022 a été l'occasion pour plusieurs grands leaders de la Métropole de prendre des engagements ambitieux pour le climat. Les panélistes de cette conférence se sont prêtés à l'exercice de faire état des progrès réalisés jusqu'à maintenant dans la mise en œuvre de ces engagements, et d'identifier les prochaines étapes pour concrétiser leurs engagements et aller encore plus loin. Finalement, en partageant leurs défis et expériences, ceux-ci ont permis de mieux outiller les personnes participantes qui cherchent à concrétiser leur ambition pour le climat.

Pour en apprendre plus sur l'état de réalisation des engagements pris lors du Sommet Climat 2022, consultez le [cahier de suivi des engagements](#).

Animation

Dario Iezzoni
Conseiller principal, COPTICOM, Stratégies et Relations publiques

Intervenant.e.s

Julie Boucher
Vice-présidente développement durable, relations avec les communautés et communications, Hydro Québec

D^{re} Mylène Drouin
Docteure et directrice, Direction régionale de la santé publique (DRSP)

Sarah Justine Leduc Villeneuve
Directrice développement de la destination, Tourisme Montréal

Marie-Andrée Mauger
Mairesse de l'arrondissement de Verdun, membre du comité exécutif et responsable de la transition écologique et de l'environnement, Ville de Montréal

Élise Proulx
Cheffe du développement économique au Québec, Ivanhoé Cambridge

D^r Stephan Williams
Anesthésiologiste et cogestionnaire médical pour la carboneutralité/développement durable, Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)

Thématique de la Mobilité

Conférence

Orienter Montréal : Vers une mobilité sobre en carbone pour une métropole accessible Organisée par Vivre en Ville

Dans l'objectif d'atteindre la carboneutralité à Montréal d'ici 2050, l'électrification des transports est nécessaire, mais insuffisante. L'arrimage de la transition vers une mobilité écologique et d'une nouvelle façon d'aménager Montréal est tout aussi essentiel pour des déplacements sobres en carbone.

Dans le contexte de la rédaction du Plan d'urbanisme et de mobilité, cette synergie dans la planification territoriale nécessite d'autant plus la participation des entreprises et des institutions, notamment dans la localisation des emplois, ainsi que le développement de nouvelles infrastructures pour transformer la mobilité.

Ce panel visait à mobiliser et engager tout l'écosystème, et en particulier les acteur.trice.s économiques, derrière les actions et les cibles fixées par la Ville de Montréal pour décarboner le secteur des transports.

Animation

Jeanne Robin
Directrice principale
Vivre en Ville

Intervenant.e.s

Robert Beaudry
Conseiller de la Ville, membre du comité exécutif et responsable de l'urbanisme, de la participation citoyenne et de la démocratie, Ville de Montréal
Marilène Bergeron
Directrice adjointe, Programmes éducatifs, Équiterre
Lucie Francoeur
Directrice, Stratégie Aérostructures, Bombardier
Jérôme Laviolette
Ph. D., chercheur et conférencier en planification des transports, Polytechnique Montréal





Synthèse des échanges

Le secteur des transports est celui qui a le plus fort potentiel de réduction des émissions d'ici 2030. La prise d'actions structurantes dans ce secteur implique une réflexion en termes de mobilité des personnes, et par conséquent de prendre en considération l'écosystème dans son ensemble (densité et aménagement du territoire, transition juste et équitable, changement social, dialogue avec toutes les parties prenantes, etc.)

C'est pourquoi les questions de mobilité durable doivent être pensées en synergie avec la planification territoriale et que le [Plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville de Montréal](#) sera déterminant pour parvenir à ce changement structurel. Pour y parvenir, il faut travailler sur trois fronts: l'aménagement du territoire, les changements en transports et les changements de comportements.

Faire évoluer les habitudes en mobilité demande d'agir sur plusieurs facteurs, tout autant psychosociaux que de l'ordre des politiques publiques:

- Réduire les déplacements, notamment en luttant contre l'étalement urbain en favorisant la densification
- Transférer les déplacements en auto-solo vers le transport actif et collectif. Ici, il est nécessaire
 - 1/ d'agir sur l'offre pour permettre à la population de se déplacer autrement
 - 2/ d'agir sur la demande, en changeant le coût des options et
 - 3/ d'amener les citoyens à savoir comment se déplacer autrement et, ultimement, vouloir le faire.
- Offrir plus d'options de transport

Les entreprises et institutions sont des parties prenantes clés pour la mise en œuvre d'une mobilité durable. Bombardier, par son usine de Saint-Laurent, et Équiterre, par son projet [Vélovolt](#), sont des exemples concrets de la participation d'institutions dans ce changement de comportement en offrant à leurs employé-e.s des alternatives à l'auto-solo et du soutien à leur utilisation.

« Réduire les émissions en transport sans s'attaquer à la mobilité des personnes, c'est comme essayer de vider une baignoire en laissant le robinet ouvert »

Jeanne Robin
Directrice principale
Vivre en Ville

Points clés à retenir :

Les nouveaux corridors de mobilité sont des opportunités pour repenser le cadre bâti, notamment dans une approche de densification mixte.

La densification, c'est développer des milieux de vie complets, incluant la biodiversité, mais surtout les personnes (il ne s'agit pas seulement d'ajouter des bâtiments).

À chaque fois qu'on transforme, il faut travailler avec les grands employeurs pour accompagner les travailleuses et travailleurs.

Il faut davantage de connexions entre les réseaux de transports actifs et collectifs est-ouest et vers d'autres pôles d'emplois que le centre-ville.

Atelier

Enjeux et solutions pour une transition équitable en mobilité durable Organisé par Coop Carbone



Les mesures en mobilité durable se multiplient dans la métropole. Or, pour des raisons d'ordre géographique, technologique et financier notamment, plusieurs segments de la population, dont les plus vulnérables, en sont exclus. Cette problématique soulève plusieurs enjeux freinant la transition vers une mobilité véritablement durable et équitable à Montréal.

Ce panel a réuni plusieurs personnes impliquées dans le déploiement de la mobilité à Montréal afin qu'ils identifient les principaux obstacles systémiques à une mobilité durable et équitable, et proposent des solutions et opportunités d'engagement. La voix du public et sa réalité de terrain ont aussi été mises à contribution pour alimenter les discussions sur les angles morts possibles et les solutions potentielles omises.

Animation

Mélina Seymour

Directrice de la Chaire publique AELIÉS et chargée du projet NÉO, Université Laval

Intervenant.e.s

Laurence Parent

Conseillère de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et présidente, Commission sur le transport et les travaux publics, Ville de Montréal, et vice-présidente, Société de transport de Montréal

Florence Paulhiac

Professeure, Chaire des villes intelligentes, Université du Québec à Montréal

Blaise Rémillard

Responsable mobilité et urbanisme, Conseil régional de l'environnement de Montréal, et membre du groupe de travail sur la démotorisation de Transition en commun

Raouf Sadeddine

Conseiller stratégique en mobilité durable, Coop Carbone

Papa Amadou Touré

Directeur général, Vélo Caravane

Synthèse des échanges

La mobilité est aujourd'hui très inégalitaire, car chaque personne n'a pas les mêmes ressources (financière, cognitive, active) pour y accéder. Nous avons donc besoin de sensibiliser la population aux impacts du manque de mobilité des communautés vulnérables et de rendre les modes de transports accessibles universellement, et ce de manière équitable et inclusive.

Pour y parvenir, il s'agit de prendre en considération les vulnérabilités endogènes et exogènes des personnes et d'identifier comment mieux se déplacer (au lieu de moins se déplacer). L'évolution de l'accessibilité universelle à la STM en est un bon exemple : il y a eu de grandes avancées en 20 ans, en passant d'aucune station de métro ayant un ascenseur à plusieurs stations en 2023.

Le point névralgique consiste ici à ne pas traiter les enjeux de mobilité seuls. Ils doivent être discutés avec les autres parties prenantes du territoire.

Points clés à retenir :

Les populations sont plus vulnérables lorsque leur capacité de mobilité est limitée.

Il est important de limiter les temps de déplacement des citoyens et citoyennes lorsqu'ils veulent accéder à différents services.

Le transport adapté est actuellement très dépendant de l'industrie du taxi.

Il est essentiel de reconnaître que les besoins de mobilité varient d'une personne à l'autre, mais il est primordial de prendre en compte ces variations afin de garantir des solutions de mobilité durable, équitables, accessibles et inclusives pour toutes et tous.

« La densification des villes et la ville des 15 minutes sont des pistes de solutions, mais on doit d'abord poser la question des besoins.

On est à 15 minutes de quoi ?
Et on y est en 15 minutes comment ? »

Florence Paulhiac
Professeure, Chaire des villes intelligentes,
Université du Québec à Montréal



Atelier

Électrification des parcs de véhicules : Connaissez-vous vos besoins ? Organisé par Propulsion Québec

Crédit photo: Maison Toki



Plusieurs idées préconçues associées aux pratiques traditionnelles en gestion de parcs de véhicules peuvent nuire aux efforts d'électrification d'une organisation et décourager certain.e.s acteur.trice.s.

Plusieurs aspects doivent être pris en compte, notamment : le type de véhicule, l'usage, la planification, le déploiement de bornes ou encore la gestion du changement chez les utilisateur.trice.s. La démarche mise en œuvre doit être personnalisée à chaque contexte opérationnel afin d'en faire un succès.

Cet atelier était destiné à accompagner les personnes qui souhaitent électrifier leur parc de véhicules, dans le but de démystifier cette démarche et de les aider à comprendre comment évaluer leurs besoins. En partageant leur expérience, des outils et des bonnes pratiques, les panélistes ont aidé à identifier les étapes à suivre et les analyses à faire pour réussir cette transition.

Animation

Romain Gayet

Directeur, commercialisation et chaîne d'approvisionnement, Propulsion Québec

Intervenant.e.s

Martin Boudreault

Responsable du secteur Électrification et développements technologiques Direction de l'expertise, de l'ingénierie et des acquisitions, Centre de gestion de l'équipement roulant, Ministère des Transports du Québec

Laurie Henner

Directrice générale, Transco - Autobus scolaires

Emmanuelle Toussaint

Vice-présidente commercialisation, Cléo

Avec la participation aux tables de :

Simon Baribeau, Analyste - Électrification de Flotte, 7GEN

Xavier Faure, Conseiller, Sia Partners

Anaïssia Franca, Directrice, WSP

Guy Roy, Vice-président, INGTECH

Jeff Turner, Directeur Mobilité durable, Dunsky Énergie

Synthèse des échanges

L'historique de l'électrification au Centre de gestion de l'équipement roulant du Ministère des Transports du Québec et chez Autobus Transco a été exposé pour témoigner des défis rencontrés et des solutions retenues.

Il existe deux différents types de recharge : public et privé. Les recharges publiques fournies par les gouvernements visent plus particulièrement les individus. Les recharges privées peuvent être fournies par les employeurs pour les individus ou des opérateurs pour leur parc de véhicules.

La formation doit quant à elle couvrir les véhicules, les infrastructures et les opérations, car ce sont des expertises différentes et cela représente l'équivalent de changer 80% des processus.

À noter qu'opérer 10 véhicules électriques n'est pas la même chose que 2 ou 100, et qu'une voiture et un camion ce n'est pas la même chose. Les parcours peuvent être très différents d'une place à l'autre, c'est à prendre en compte, avec beaucoup d'autres facteurs. Faire appel à des spécialistes pour se poser les bonnes questions ou lire des guides est un bon point de départ. La télématique peut aider dans ce processus.

Points clés à retenir :

Il est très important de planifier la transition en s'attendant à subir des délais, de prévoir un changement à long terme dans un horizon de 5 à 10 ans et d'avoir des engagements clairs pour l'électrification de la part du gouvernement.

Les besoins ne sont pas seulement en infrastructure, car les enjeux d'approvisionnements sont pluriels.

Il existe plusieurs ressources de financement et d'aide à la transition pour les entreprises.

« Il faut se poser des questions sur le nombre, le type et les opérations d'un véhicule électrique afin d'avoir des offres adaptées et appropriées »

Emmanuelle Toussaint
Vice-présidente à la commercialisation, Cléo

Atelier

Réussir la gestion et la transformation des grandes aires de stationnement

Organisé par le Conseil régional de l'environnement de Montréal, avec le soutien de l'Institut Développement Urbain du Québec

L'île de Montréal recèle près de 500 aires de stationnement de surface de plus de 100 cases. Ces surfaces asphaltées sont des territoires d'action climatique visés pour densifier la ville, installer des pôles de mobilité durable et stations de recharge, verdir la ville et améliorer la gestion de l'eau pluviale.

Cet atelier participatif conçu principalement pour les promoteur.trice.s immobilier.e.s, gestionnaires et propriétaires de grandes aires de stationnement visait à présenter certains cas exemplaires et à identifier des nœuds et des facteurs de succès tout au long de la chaîne pour réussir les transformations du stationnement.

Animation

Blaise Rémillard

Responsable mobilité et urbanisme, Conseil régional de l'environnement de Montréal

Intervenant.e.s

Charles Bennett

Vice-président Opérations, Fahey et associés

Romain Coste

Coordonnateur - Mobilité et urbanisme, Conseil régional de l'environnement de Montréal

Jean-Marc Fournier

Président-directeur général, Institut de développement urbain du Québec





Synthèse des échanges

Dans le portrait des stationnements, on comptabilise 50% de commercial, 25% d'institutionnel, 25% d'industriel. Les stationnements commerciaux et institutionnels entraînent des répercussions négatives dans les communautés où ils sont présents : création d'îlots de chaleur, mauvaise gestion de l'eau pluviale, utilisation de l'automobile facilitée, détérioration de la qualité de vie, etc.

Même gratuit, un stationnement engendre des coûts qui sont répercutés sur l'ensemble des personnes, qu'elles l'utilisent ou non. La réduction des impacts négatifs passe par l'approche RTA : réduire le besoin d'utiliser l'automobile (ex : la localisation des bureaux), transférer vers d'autres modes de transport plus durables, puis améliorer les espaces (ex : aménager des zones végétalisées qui gèrent durablement l'eau pluviale).

Une stratégie en deux temps peut être adoptée pour parvenir à cette transformation : 1/ encourager les propriétaires à viser l'attestation stationnement écoresponsable et leur montrer comment faire,

et 2/ avoir des réglementations municipales innovantes. À travers le processus de réaménagement et de transformation de ces espaces, il est possible de développer des aires TOD (Transit Oriented Development) et de créer des îlots de fraîcheur qui bénéficient à toute la communauté.

Leur mise en œuvre fait face à plusieurs obstacles : les développeur.se.s et les propriétaires doivent faire des ententes et les baux sont limités. La renégociation est complexe et peut prendre du temps, et il faut que cela soit jumelé à une offre de transport alternative qui soit attrayante. Qui plus est, l'administration municipale impose souvent plus d'espaces de stationnement que nécessaire. Cela vient gonfler les prix des logements vendus aux propriétaires, affectant l'abordabilité des logements.

Les zones commerciales, et leurs stationnements, offrent une opportunité d'aménagement de milieux de vie complets, si, en plus des îlots de fraîcheur, nous y ajoutons des habitations. Transformer ces derniers va amener la transformation de la mobilité.

« L'auto n'est pas l'ennemi, c'est un transport qui n'est pas encore suffisamment remplacé. »

Jean-Marc Fournier
Président-directeur général,
Institut de développement urbain
du Québec

Points clés à retenir :

Les solutions ne manquent pas pour transformer les grandes aires de stationnement, comme celles des centres commerciaux. Mais il est essentiel d'avoir une vision qui intègre la mixité sociale et des offres de transport collectif.

Il faut favoriser la collaboration (inviter les grands propriétaires autour de la table), démarrer une planification en amont des projets, faire preuve de créativité, et avoir de la prévisibilité (les dispositions réglementaires doivent être claires et cohérentes pour que ce soit réalisable).

Thématique Bâtiment

Atelier

Comment décarboner son portefeuille de bâtiments et par où commencer ?

Organisé par Econoler

Le Canada s'est engagé à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Face à l'urgence climatique, la Ville de Montréal publiait en 2022 sa [Feuille de route](#) vers des bâtiments montréalais zéro émission en 2040, devançant ainsi ses cibles de réduction des GES dans le secteur des bâtiments. Des stratégies et mesures de décarbonation du parc immobilier de la métropole seront nécessaires pour atteindre ses objectifs à moyen et long termes.

Cet atelier s'adressait aux personnes qui souhaitent se familiariser avec la carboneutralité dans les bâtiments afin de mieux agir, s'informer sur des initiatives et engagements en cours, et démystifier les différentes approches permettant d'atteindre la carboneutralité, ou du moins, de réduire significativement les émissions de GES dans ce secteur.



Animation

Geneviève Gauthier

Directrice nationale - Innovations stratégiques,
Econoler

Intervenant.e.s

Andréa Daigle

Coordonnateur, développement énergétique,
Beneva

Bertrand Plante

Chef de section énergie, Service de la gestion et
de la planification des immeubles, Ville de Montréal

Maxime Poulin

Conseiller principal, Desjardins



Atelier

Stratégies et meilleures pratiques immobilières pour des milieux de vie durables Organisé par Vivre en Ville et Fondation

Synthèse des échanges

La Ville de Montréal vise l'exemplarité sur ses bâtiments (objectif : **parc immobilier zéro émission dès 2030**). Dans ce contexte, les entreprises ont un rôle à jouer pour décarboner leurs propres actifs immobiliers et contribuer à l'atteinte des cibles de réduction de la Ville.

Ainsi, par où commencer?

- La direction doit établir une vision et fixer une cible de réduction ambitieuse.
- Cela demande au préalable d'effectuer un bilan des émissions de GES, de recueillir des données sur ses bâtiments et de bien connaître l'état de ses actifs. La mesure de l'empreinte carbone d'un bâtiment passe par un bon système d'information pour ensuite convertir les données en impact sur les émissions de GES. L'état de l'actif permettra quant à lui de guider la prise de décision pour le remplacement et la rénovation.
- La stratégie va prioriser l'évitement des émissions, la réduction puis en dernier lieu le remplacement :
 - Δ Il s'agit dans un premier de mieux consommer, soit d'optimiser l'opération de ses bâtiments pour réaliser des économies de GES.
 - Δ Pour le remplacement et la rénovation, ne pas hésiter à miser sur des projets simples, avec des technologies accessibles (*low-tech*).
 - Δ Pour débiter, le **Défi énergie en immobilier** est une excellente opportunité.

Concernant la mise en œuvre de la stratégie, elle doit être traduite en plan d'action et nécessite:

- L'appui de l'équipe, en démontrer la pertinence et la plus-value sur leur quotidien pour faciliter la réalisation;
- D'identifier comment remplacer et combien cela coûte, pour ensuite établir un calendrier logique;
- De calculer le retour sur investissement pour "vendre" ces projets d'économie d'énergie auprès de la direction et de l'équipe;
- De s'assurer du maintien du service de l'entreprise (stratégie des petits pas possible, s'entourer d'experts dans le domaine, commencer par réduire avant d'éliminer).

Points clés à retenir :

Il faut se concentrer sur des changements efficaces au sein des immeubles, avoir un remplacement performant et maîtriser son plan d'actifs.

Bien connaître ses bâtiments et ses ressources permet d'avoir une meilleure vision sur les phases d'intervention.

Aujourd'hui, de nombreuses parties prenantes œuvrent pour réduire l'impact sur le climat et sur les populations dans le domaine de l'immobilier. Sous la forme d'un dialogue articulé autour de 3 questions, ce panel interactif a pu croiser les visions de la Ville de Montréal, d'un promoteur en immobilier résidentiel et d'un investisseur pour favoriser la transformation durable des milieux de vie en fonction des enjeux socio-économiques et environnementaux des territoires. Les personnes présentes dans la salle ont pu échanger avec les panélistes et témoigner de leurs propres expériences afin d'enrichir les démarches associées au secteur de l'immobilier.

Animation

Stéphanie Lopez
Conseillère expérimentée en stratégies et pratiques durables en immobilier, Vivre en Ville

Intervenant.e.s

Marc-André Binette
Chef adjoint de l'investissement, Fondation
Lucie Careau
Directrice, Service de l'urbanisme et de la mobilité, Ville de Montréal
Laurence Vincent
Présidente, Prével



Synthèse des échanges

Visions et intentions des organisations panélistes pour créer des milieux de vie durables

- Pour la Ville de Montréal, le futur **Plan d'urbanisme et de mobilité** servira de cadre de référence pour prendre des décisions d'aménagement et de mobilité, avec un objectif d'équité territoriale.
- Selon Prével, même si beaucoup de chemin a été parcouru en matière d'acceptabilité sociale et de normalisation de la densification, il demeure important de communiquer avec la population en amont de chaque projet et après l'intervention du promoteur.
- Fondation considère l'immobilier comme un outil pour réaliser sa mission pour rendre l'économie plus verte, équitable et performante. Depuis sa création en 1996, la volonté de l'organisation est de financer des projets immobiliers durables intégrés aux communautés.

Défis et solutions mises en œuvre pour développer des milieux de vie durables

- Un développeur doit être capable de relever l'ensemble des défis qui se présentent en cours de route tout en rassurant les investisseurs, par exemple : convaincre les gens d'opter pour la densité en rendant les lieux les plus attrayants, créer un quartier sans voiture sans exclure l'accès aux services de collecte des poubelles, etc.

- Du point de vue de l'investisseur, il s'agit de bien évaluer la cohérence du projet avec la stratégie d'investissement (comme le fait la **SOFIAC**).
- Défi de la stabilité politique dans les partenariats et le maintien des engagements (élections municipales aux 4 ans vs des projets souvent à très long terme).
- Le périmètre financier de la Ville est conditionné à la collecte des taxes des citoyens et leur répartition sur le territoire.

Rôles et responsabilités des organisations panélistes pour développer des milieux de vie durables

- En tant que promoteur, une des grandes responsabilités est de livrer ce qui a été promis, en maintenant une relation de confiance. Pour cela, il faut prendre le temps de discuter avec les personnes et trouver des solutions ensemble, particulièrement lorsque la concrétisation se complexifie.
- Pour maintenir ses engagements malgré les cycles politiques, l'administration peut s'appuyer sur des politiques-cadres, collaborer avec les parties prenantes et consolider les ententes à long terme.
- Les critères d'investissement de chez Fondation intègrent minimalement ceux ESG, mais il y a la volonté d'ouvrir la discussion pour allier rentabilité et création de valeur en matière de durabilité et d'immobilier à impact positif.

Points clés à retenir :

La multiplicité des enjeux socio-économiques et environnementaux rend les projets de plus en plus complexes à réaliser.

Face à cette réalité, il est nécessaire de réunir plusieurs parties prenantes pour mieux comprendre leurs défis, favoriser l'acceptabilité sociale des transformations et l'appropriation de milieux de vie plus durables.

Cela demande d'innover dans les relations d'affaires pour réussir à embarquer tous les partenaires dans une vision commune, faire évoluer les pratiques, partager les risques et les bénéfices pour s'inscrire dans la durée.

« On s'étonne souvent de voir que nous n'imaginons pas un projet à répliquer partout. C'est impossible parce qu'on doit considérer le cadre bâti et respecter l'ADN du quartier »

Laurence Vincent
Présidente, Prével

Atelier

Quelle place pour les matériaux bas carbone dans la décarbonation des bâtiments de la métropole ? La question du carbone intrinsèque.

Organisé par le Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire (CERIEC)



La feuille de route de la Ville de Montréal Vers des bâtiments montréalais zéro émission dès 2040 constitue un bon point de départ pour la réduction des émissions liées au carbone opérationnel des bâtiments. Cet atelier visait à élargir l'éventail d'actions à entreprendre, en démontrant l'importance de la quantification du carbone intrinsèque des matériaux de construction.

La première partie du panel a présenté les solutions disponibles sur le territoire montréalais, en fonction du contexte local et des enjeux de marché liés à leur mise en œuvre. Elle a ensuite été suivie d'un atelier participatif qui a permis d'identifier collectivement les écarts à combler via des stratégies concrètes mobilisant l'ensemble de la chaîne de valeur de la construction à Montréal.

Animation

Alice Rabisse
Chargée de projet Lab Construction, CERIEC

Intervenant.e.s

Julie-Anne Chayer
Vice-présidente, service Responsabilité d'entreprise, Groupe Agéco, et présidente du conseil d'administration, Bâtiment durable Québec

Mélanie Pitre
Vice-présidente développement durable et ingénierie, Aedifica

Nicolas Séguin
Président, NovEnviro

Caroline Thomasset-Laperrière
Chargée de développement en économie circulaire, Architecture Sans Frontières Québec

Synthèse des échanges

La Ville de Montréal publiait sa première Feuille de route en économie circulaire, en cours de consultation publique lors du Sommet Climat, qui s'avère primordiale en particulier pour le secteur de la construction. Ce dernier génère 3.5 millions de tonnes par an de résidus et représente à l'échelle mondiale près de la moitié des émissions de GES. Il est nécessaire d'agir concrètement pour réduire les impacts liés au carbone intrinsèque des bâtiments en développant une approche d'analyse de cycle de vie des bâtiments : de l'extraction des ressources, à leur construction, leur occupation puis leur fin de vie.

Combinées à une approche holistique, plusieurs stratégies complémentaires d'économie circulaire sont pertinentes pour y parvenir :

- En début de chaîne de valeur, par l'écoconception (soit la manière de repenser la conception des bâtiments en ayant l'objectif de prolonger leur durée de vie) et l'approvisionnement responsable (soit le choix de matériaux ayant un impact carbone moindre ou neutre et/ou étant plus performants) ;
- En fin de vie, par des stratégies de réemploi de matériaux de construction permettant de limiter l'extraction de nouvelles matières vierges et l'élimination de résidus de construction.

Plusieurs freins et solutions ont été identifiés quant à l'accélération de la mise en œuvre de solutions permettant de réduire le carbone intrinsèque :

- Faciliter et systématiser la réutilisation des matériaux de construction à l'aide d'une plateforme d'échange de matériaux.
- Optimiser la gestion et la planification des échéanciers de projets avec ces nouvelles offres de matériaux et nouvelles opportunités de conception.
- Se former et monter en compétences sur les solutions disponibles.
- Développer un cadre réglementaire et des outils incitatifs innovants pour propulser la Ville de Montréal sur cet enjeu.

D'autres leviers ont été identifiés par les participant.e.s :

- Sensibiliser et éduquer les donneurs d'ouvrage et les décideurs sur les enjeux du carbone intrinsèque.
- Prioriser la réutilisation de bâtiments existants que la construction neuve.
- Revoir les clauses des appels d'offres pour intégrer des pratiques circulaires dès la conception et des pratiques d'approvisionnement responsable.
- Mettre en place des politiques de reprise des produits en fin de vie afin d'augmenter le réemploi et le recyclage des matériaux.

- Légiférer autour de la REP (Responsabilité élargie du producteur).
- Standardiser les approches cycle de vie et les outils quantitatifs.
- Réglementer et uniformiser la mise en place des DEP (Déclaration environnementale de produit).
- Développer des incitatifs financiers pour le développement de projets de construction circulaire.

Points clés à retenir :

Il est nécessaire de quantifier le carbone intrinsèque pour pouvoir influencer les pratiques de conception et de construction afin de réduire le carbone intrinsèque des bâtiments. Les principes de l'économie circulaire peuvent être un levier d'action face à cet enjeu.

L'économie circulaire a la capacité de servir de vecteur d'innovation pour propulser Montréal vers une société et une économie plus productive, plus résiliente et mieux développée localement, tout en répondant simultanément à la crise écologique et climatique.

Les villes et les provinces commencent de plus en plus à se fixer des cibles concrètes de réduction du carbone intrinsèque, par exemple Vancouver, Washington, Portland, New York, etc.

« On peut améliorer l'impact carbone de la construction en mettant en place des stratégies d'économie circulaire dès la conception des bâtiments »

Julie-Anne Chayer
Vice-présidente, service Responsabilité d'entreprise, Groupe Agéco, et présidente du conseil d'administration, Bâtiment durable Québec

Thématique de l'adaptation aux changements climatiques

Conférence

Un Grand Montréal uni dans l'ambition : perspectives pour une approche métropolitaine de l'adaptation aux changements climatiques

Organisée par la Communauté Métropolitaine de Montréal



Le Grand Montréal a vécu au cours des dernières années de nombreux événements climatiques témoignant de l'importance de mettre en œuvre des stratégies d'adaptation (inondations, verglas, canicules, redoux hivernaux, vents violents, pluies diluviennes, etc.) Si au cours des dernières années des plans et stratégies d'adaptation aux changements climatiques, la forte interdépendance territoriale qui lie l'ensemble des municipalités appelle à une vision d'ensemble et cohérente de l'adaptation. Parallèlement, plusieurs secteurs d'activité économique adaptent leurs activités afin de tenir compte des modifications importantes de notre environnement et d'accroître leur résilience. Étant donné l'importance de la région métropolitaine et les interdépendances fortes qui existent entre ses différents secteurs d'activité, il apparaît de plus en plus incontournable à ce qu'une partie importante des stratégies d'adaptation soient envisagées et développées avec un regard métropolitain.

Cette conférence a abordé différentes perspectives pour guider le déploiement d'une approche métropolitaine en matière d'adaptation. Elle a présenté des cas concrets tant de stratégies municipales et territoriales d'adaptation, que de secteurs économiques qui doivent adapter leurs activités pour accroître leur résilience.



Animation

Nicolas Milot

Conseiller innovation, dossiers stratégiques et partenariats, Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

Intervenant.e.s

Malin Anagrius

Directrice générale, Soverdi

Pierre Babinsky

Directeur des communications et des affaires publiques, Bureau d'assurance du Canada

Claude Deschambault

Directeur environnement, Administration portuaire de Montréal

Norma Kozhaya

Vice-présidente à la recherche et économiste en chef, Conseil de patronat du Québec, et membre, G15+

Karel Mayrand

Président-directeur général, Fondation du Grand Montréal

Synthèse des échanges

Au début des années 2000, le discours était d'éviter les changements climatiques pour ne pas subir leurs impacts et avoir à s'adapter, au risque de s'exposer à une double facture (s'attaquer à la baisse des émissions et s'adapter). Aujourd'hui, nous nous retrouvons dans cette situation, et il est urgent de repenser l'aménagement de nos territoires et les infrastructures utilisées pour rendre nos communautés plus résilientes.

Cette urgence est non seulement environnementale, sociale, humaine, mais aussi économique. Le secteur économique est touché de manière très inégale, selon le secteur d'activités, par les impacts des changements climatiques (par exemple, les secteurs du tourisme, des transports, et les entreprises manufacturières avec leur chaîne de valeur sont impactés). De la même manière, il y a un coût élevé pour les individus qui subissent ces impacts et/ou qui souhaitent s'en prémunir : les primes d'assurance augmentent face aux coûts des sinistres et des catastrophes, et les personnes habitant en zone risquée pourraient ne plus pouvoir être assurées.

Comment pouvons-nous agir ?

- Les modèles d'affaires doivent être revus pour éviter les coûts futurs, voire garantir des gains.

- À cet effet, une collaboration est née entre le collectif G15+ et le Partenariat Climat Montréal pour organiser une journée de dialogue à destination des entreprises et des institutions sur les enjeux d'adaptation aux changements climatiques et de perte de biodiversité, pour savoir par où commencer, s'inspirer et développer des connaissances.
- Le Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la CMM sera mis à jour et celle-ci travaille également à l'élaboration d'un Plan climat, une occasion importante pour inclure l'adaptation aux changements climatiques.
- Il faut repenser l'aménagement de nos territoires et les infrastructures utilisées pour rendre nos communautés plus résilientes. Cette nécessité est également soulevée par les assureurs afin de minimiser les risques pour les citoyens.
- Les co-bénéfices doivent être mis de l'avant : agir pour l'adaptation, c'est générer des effets économiques, environnementaux et sociaux positifs.
- Si on veut être prêt, il faut regarder à l'échelle du territoire pour cibler les lieux les plus vulnérables pour réduire globalement la vulnérabilité.

Trois freins principaux à la mise en place d'actions ont été identifiés : les coûts, le besoin de financement et le besoin de connaissances et d'expertises.

« Il n'est pas possible d'improviser sur les changements climatiques, ce n'est pas un concept, mais la réalité. »

Claude Deschambault
Directeur environnement,
Administration portuaire de Montréal

Points clés à retenir :

Pour agir à l'échelle métropolitaine :

- Diversité de contextes sur le territoire de la CMM. La clé est une méthode et des normes cohérentes sur l'ensemble du territoire, avec des cartes de vulnérabilités pour concentrer les interventions, et ne laisser personne derrière dans cette planification.
- Il faut coopérer avec les parties prenantes du territoire pour ne pas nuire en agissant, puis cartographier et informer les citoyens, qui pourront mieux agir en connaissant les risques.

Documenter les connaissances et l'état des lieux pour être proactif.

Les investissements d'aujourd'hui permettent de sauver des choses plus tard.

Mettre l'humain au centre de la transformation.

Il y a un besoin indispensable du soutien des gouvernements du Canada et du Québec pour que les villes puissent parvenir à se doter des moyens nécessaires pour l'adaptation. La demande des municipalités pour un pacte vert est un point de départ. Sans cela, les coûts vont tripler, voire quadrupler.

Échange

entre Valérie Plante, mairesse de Montréal et présidente de la Communauté métropolitaine de Montréal, et David Miller, directeur du C40 Cities :

à propos des réalités climatiques auxquelles sont confrontées les villes, et leurs besoins de s'adapter pour minimiser les impacts sur les communautés.



Crédit photo: Maison Toki

« On ne peut pas parler de lutte aux changements climatiques sans parler d'équité sociale. Le verdissement, les îlots de chaleur... Il y a une inégalité territoriale à ce chapitre dans les différents secteurs de la ville. C'est le cas à Montréal, mais aussi ailleurs dans le monde. »

Valérie Plante
Mairesse de Montréal et présidente de la
Communauté métropolitaine de Montréal

Atelier

Valoriser et gérer les actifs naturels pour augmenter la résilience des milieux de vie

Organisé par le Conseil régional de l'environnement de Montréal & Centre Intact d'adaptation au climat



Les actifs naturels (par exemple les milieux humides ou les forêts) sont des éléments clés dans l'adaptation et la résilience des milieux de vie, en agissant comme des éponges ou des climatiseurs naturels. Or, bien qu'ils soient de plus en plus présents et intégrés dans les projets, leur valeur est encore trop peu prise en considération et ils sont rarement considérés comme des actifs municipaux dans les documents comptables et de planification.

Cet atelier, destiné principalement aux fonctionnaires et élu.e.s municipaux, a été l'occasion de faire un état des lieux, de partager des exemples inspirants, des outils, mais également d'échanger sur les freins et les leviers à une gestion des actifs naturels comme des infrastructures par les municipalités.

Animation

Emmanuel Rondia

Directeur général, Conseil régional de l'environnement de Montréal

Intervenant.e.s

Marieke Cloutier

Directrice par intérim, Bureau de la transition écologique et de la résilience, Ville de Montréal

Anthony Daniel

Conseiller en planification, division Forêt Urbaine, Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports, Ville de Montréal

Joanna Eyquem

Directrice générale - infrastructures résilientes au climat, Centre Intact d'adaptation au climat

Baia Ouldsliman

Conseillère aux normes comptables et à la certification – Finance durable, Ville de Montréal

Synthèse des échanges

La Ville de Montréal doit s'attendre à une augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements météorologiques extrêmes, et des coûts qui y sont associés :

- Les projections climatiques de Montréal prédisent une augmentation des vagues de chaleur, des pluies intenses et des inondations.
- Les risques climatiques ne sont pas seulement un problème environnemental, mais un enjeu socio-économique : les coûts des catastrophes augmentent au Canada (évalués à 2 Mds \$ par année, hors coûts de la vie et de santé)

Mondialement, 44 000 Mds \$ de création de valeur économique (moitié du PIB mondial) dépendent de la nature. Pourtant, même si plus de 120 gouvernements locaux gèrent et valorisent déjà leurs actifs naturels pour inscrire la nature au bilan, les systèmes comptables ne permettent pas actuellement de déclarer la valeur financière des services fournis par la nature. De plus, prioriser les infrastructures naturelles permet de bénéficier des services écosystémiques rendus par la nature qui ne peuvent être offerts par des infrastructures grises.

Plusieurs freins sont identifiés pour valoriser les actifs naturels :

- Méconnaissance de la notion de l'actif naturel.
- Enjeux de financement : coût associé au maintien des actifs (entretien), et financement conditionnel à l'ampleur des actifs préexistants.
- Complexité administrative des services municipaux, travail en silo et manque de synergie entre la recherche et les paliers gouvernementaux.
- Pas ou peu de suivi et d'évaluation des actifs naturels ne permettant pas de démontrer l'efficacité des services rendus.
- Investissement inégal entre la réduction des émissions de GES et l'adaptation.
- Valeur de certains naturels non figée : elle évolue dans le temps (ex : les arbres prennent de la valeur à mesure qu'ils poussent).

Des besoins clés sont identifiés pour faciliter la valorisation des actifs naturels :

- Soutien financier et engagement politique pour réviser la réglementation.
- Intégration des connaissances autochtones.
- Formation et implication de l'ensemble des services municipaux.
- Prise en compte en amont des projets, dans le zonage, dans la loi sur l'aménagement du territoire.
- Plus de partage des connaissances / meilleures pratiques, communication et vulgarisation du message et accès à des données chiffrées.

Actions et perspectives de la Ville de Montréal

- Le [Plan Climat 2020-2030](#) de la Ville prévoit consacrer 10 à 15 % de son programme décennal d'immobilisations (PDI) 2022-2031 à l'adaptation, avec une emphase sur les infrastructures naturelles (180,9 M\$ planifiés pour les infrastructures naturelles en 2023).
- La Ville souhaite catégoriser les infrastructures naturelles pour pouvoir les comptabiliser et intégrer davantage d'infrastructures naturelles dans la gestion de ses services.

Certains services sont déjà chiffrés. Selon un calcul, la forêt urbaine de Montréal rapporte l'équivalent de 31 M\$ de services en soin de santé évités par année¹.

1. D. J. Nowak et coll., dans *Urban Forestry & Urban Greening*, 2018.

Points clés à retenir :

Il y a déjà une volonté dans plusieurs villes au Québec pour mieux gérer les actifs naturels, incluant la Ville de Montréal, et plusieurs pratiques sont en cours pour standardiser les pratiques de comptabilité et permettre leur intégration.

L'évaluation des services rendus présente généralement des arguments économiques clairs en faveur de l'utilisation et de la protection des infrastructures naturelles, mais cette valeur n'est pas reflétée dans les données financières.

« Chaque dollar investi permet d'économiser : investir 1 \$ dans les actifs naturels permet d'économiser entre 13 et 15 \$ de dépenses dues aux changements climatiques. »

Marieke Cloutier

Directrice par intérim, Bureau de la transition écologique et de la résilience, Ville de Montréal

Thématique de l'accompagnement des entreprises

Conférence

Comment accélérer la transition en entreprise ?

Organisée par HEC Montréal

Présentée par Matrox Vidéo 

Crédit photo: Maison Toki



Une pression de plus en plus grande s'exerce sur les organisations et les entreprises afin qu'elles répondent avec ambition et authenticité à l'urgence climatique. Cela a notamment accéléré la tendance vers l'intégration des critères ESG en entreprise et encouragé certaines organisations à déployer des solutions encore plus audacieuses et innovantes. Pensons, par exemple, à l'intégration de critères liés à la réduction de GES dans l'ensemble de leur chaîne de valeur ou encore dans l'évaluation de leur performance.

Cette conférence a réuni des gestionnaires du monde de la finance, du commerce de détail et des ressources naturelles qui ont partagé des actions structurantes et audacieuses pouvant être mises en place dès aujourd'hui pour accélérer la transition en entreprise.

Animation

Nadia Ponce Morales

Coordinatrice à la direction de la transition durable et chargée de cours, HEC Montréal

Intervenant.e.s

Céline Juppeau

Fondatrice, KOTMO

Bertrand Millot

Chef, investissement durable, Caisse de dépôt et placement du Québec

Julie Paquet

Vice-présidente Communications & Stratégie ESG, Nouveau Monde Graphite

Synthèse des échanges

Créer une entreprise se traduit inexorablement par un impact carbone, c'est pourquoi intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les pratiques organisationnelles est nécessaire pour être capable de mesurer les impacts positifs de l'activité des entreprises sur les sociétés. Il donne un cadre référentiel cohérent et comparable.

Afin d'accélérer sa transition, il est nécessaire de:

- Penser des modèles d'affaires variés qui intègrent les facteurs ESG pour aboutir à une transition durable en entreprise.
- Adopter une démarche pan organisationnelle : elle nécessite une mobilisation transversale de toutes les équipes, de l'ambition et du réalisme par rapport aux capacités de tout un chacun. Les cibles fixées doivent être crédibles avec des dépenses effectives pour changer les modèles d'affaires.
- Travailler avec les parties prenantes en amont (fournisseurs) et en aval (clients) est essentiel, cela consolide le caractère stratégique de l'intégration des facteurs ESG.
- Avoir l'audace d'innover dans son secteur d'activité et de partager les bonnes pratiques avec ses concurrents est la clé pour amorcer une transformation réelle.
- Mesurer sa culture organisationnelle pour avoir un impact positif.

« On n'est pas moins rentable en faisant des choix environnementaux et sociaux, mais on éduque les gens à consommer différemment »

Céline Juppeau
Fondatrice, KOTMO

« La question de la gouvernance est importante parce que ce n'est qu'avec une bonne gouvernance que les entreprises peuvent animer un débat sur les questions de durabilité »

Bertrand Millot
Chef investissement durable, Caisse de dépôt et placement du Québec

Points clés à retenir :

Ne pas hésiter à pousser le partenariat avec les différentes parties prenantes pour arriver à une forme de symbiose industrielle en matière de transition.

Collaborer avec les parties prenantes de manière personnalisée, en fonction des objectifs et des ressources propres d'une organisation ainsi que des impératifs de son secteur d'activité.

Développer une pensée systémique pour identifier les points d'entrée et amorcer des changements à différents niveaux de l'organisation.

Conférence

Critères climatiques et environnementaux en finance : défis et opportunités pour votre entreprise

Organisée par Finance Montréal

Présentée par Desjardins  Desjardins

L'arrivée des critères ESG dans le monde de la finance est allée de pair avec de nouvelles normes, qui imposent aux organisations de prendre davantage en compte les changements climatiques dans leurs pratiques. Toujours en évolution, ces nouvelles normes représentent parfois des défis pour les entreprises, notamment en raison de leur évolution rapide. Elles sont toutefois devenues incontournables et représentent des opportunités considérables pour les entreprises qui sauront les anticiper et les mettre en œuvre pour réduire leurs externalités négatives.

Cette conférence visait à améliorer la compréhension des personnes présentes sur ces enjeux et à les outiller face aux défis grâce à un échange sur les meilleures pratiques. Et ce, en vue de leur permettre de devancer les attentes des investisseurs en matière de critères environnementaux.

Animation

Florian Roulle
Vice-président, Finance durable, Finance Montréal

Intervenant.e.s

Magali Depras
Cheffe de la stratégie et de la RSE, TC Transcontinental
Olivier Girardeau
Directeur de l'encadrement et de la surveillance de la finance durable, Autorité des marchés financiers
Gildas Poissonnier
Directeur principal développement durable et finance responsable, Desjardins





Synthèse des échanges

Les entreprises sont aux premières loges de la transformation de la finance vers une finance durable, mais la complexité de la littérature environnementale constitue un frein pour elles dans leur démarche d'intégration des critères ESG. Aller vers une finance durable nécessite de faire une jonction entre critères financiers et ESG dans le but d'œuvrer pour un développement durable.

Il est essentiel de commencer par sonder les parties prenantes internes sur leurs considérations en matière de critères ESG afin d'évaluer les opportunités qui pourraient s'offrir à l'entreprise et tenter de les intégrer en fonction des intérêts de l'entreprise. Il faut pouvoir proposer des produits compétitifs pour être en mesure d'avoir une empreinte sociale positive et se doter d'outils de suivi internes basés sur la science (tels que des feuilles de route **SBTI**) pour permettre de matérialiser la décarbonation dans les activités des entreprises.

Il existe une tendance positive d'harmonisation réglementaire des normes ESG. Rendre obligatoire la divulgation ESG permettrait d'établir un cadre réglementaire et référentiel commun de reddition des comptes pour les entreprises.

Points clés à retenir :

La formation, l'éducation et l'accompagnement des petites et moyennes entreprises par les grandes entreprises avec lesquelles elles collaborent sont cruciaux pour leur permettre d'intégrer les critères ESG dans leurs activités.

Il est nécessaire de travailler un cadre réglementaire harmonieux qui permet la divulgation ESG dans le secteur de la finance sans que cela soit un fardeau pour les entreprises.

Les leaders ont besoin d'avoir des incitatifs personnels au niveau de leurs valeurs, mais aussi financiers (penser aux profits futurs) pour intégrer les pratiques ESG dans leurs entreprises.

Les entreprises sont invitées à voir l'intégration des pratiques ESG comme un long chemin, qui se parcourt doucement et sûrement, plutôt qu'une course contre la montre.

« La finance durable, c'est un peu comme le tango, ça se danse à deux, il faut que les institutions financières et les gens qui sont en entreprise aient le même rythme pour faire en sorte que la transition puisse s'inscrire dans un chemin ordonné et aligné avec ce qu'on regarde de plus en plus dans le secteur financier »

Florian Roule
Vice-président, Finance durable, Finance Montréal



Activité de maillages sur le pôle climatique : quelles solutions innovantes pour votre démarche de décarbonation, organisée par la Jeune Chambre de commerce de Montréal et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain



CC
la Chambre de commerce
du Montréal métropolitain

Conférence

De l'ambition à l'action climatique : renforcer la confiance, la transparence et la reddition de compte grâce aux données

Organisée par UNIVER/CITY 2030 de l'Université Concordia

Présentée par le Fonds de solidarité FTQ



Alors que les engagements climatiques et les plans d'action se multiplient auprès des entreprises, institutions et municipalités, la transparence et la reddition de compte sont essentielles pour assurer leur crédibilité et prévenir les pratiques d'écoblanchiment. Or, ce suivi doit reposer sur des données accessibles, opportunes et de qualité. De plus, pour être véritablement utiles et percutantes, ces données de contrôle et d'évaluation doivent s'accompagner d'outils et de processus d'engagement communautaire inclusifs.

Ce panel a fait le point sur les lacunes en matière de données ainsi que sur les incitations et dissuasions à la divulgation. Il a aussi fait la lumière sur les opportunités de collaboration intersectorielle de partage de données pour appuyer la mise en œuvre du Plan climat 2020-2030.

Animation

Jean-Noé Landry

Directeur, Data studio interuniversitaire sur la transition socio-écologique, UNIVER/CITY 2030, Université Concordia

Intervenant.e.s

Julien Bourque

Coordonnateur Québec, Institut climatique du Canada - 440 Mégatonnes

Anne-Marie Hubert

Associée directrice pour l'Est du Canada, EY Canada

Ewa Jackson

Directrice principale, ICLEI

Gernot Wagner

Économiste du climat, Columbia Business School, auteur et cofondateur de (Carbon)plan





Synthèse des échanges

Les données ont le pouvoir d'être des vecteurs d'action, et génèrent un intérêt grandissant auprès des acteurs privés et publics, mais plusieurs freins existent pour utiliser leur plein potentiel :

- De manière générale, nous faisons face à plusieurs défis : granularité, fiabilité, intolérance au risque pour partager des données.
- Même lorsque les données existent, il est souvent difficile d'y accéder entre et au sein des gouvernements et du secteur privé. Ces difficultés d'accès et de standardisation engendrent un manque d'exploitation de ces dernières.
- La standardisation est complexe entre les villes, et au niveau de ce qui est demandé aux entreprises. Il faut aussi faciliter les démarches pour les PME. Ceci nécessite une collaboration écosystémique.
- Il y a un « fossé d'expertise » entre les experts et chercheurs en données climatiques et les responsables au sein des villes ou des entreprises : souvent les idées créatives sont difficiles à mettre en place (défis d'implémentation).
- Il faut traduire ces données, pour que les acteurs de la société civile puissent en avoir une compréhension et orienter leurs actions.

Malgré ces freins, les données climatiques ont le potentiel d'orienter nos actions en matière de climat, mais aussi en matière d'adaptation, d'équité territoriale et plus encore. Leur analyse doit permettre d'investir davantage dans les secteurs plus vulnérables (ex : le [Sustainability Dashboard](#) de la ville de Surrey donne des informations concernant l'inclusion, la sécurité publique, etc.). De la même manière, les données ne sont pas une finalité en soi. Elles ne sont que le point de départ, ce sont les politiques et les processus de collaboration intersectorielle à mettre en place à partir de ces données qui comptent.

Pour adresser ces enjeux le Data studio de l'Université Concordia travaille sur un projet de feuille de route, en collaboration avec le [Partenariat Climat Montréal](#) et [Nord Ouvert](#), pour développer un tableau de bord collectif des émissions de GES pour la grande région de Montréal.

Points clés à retenir :

Montréal est propice à une culture de collaboration, nécessaire pour créer une culture de partage des données entre les différentes parties prenantes.

Il faut privilégier des sources indépendantes pour vérifier les données, et faire en sorte que ce soient des données fiables, accessibles, téléchargeables, et interactives.

Pour le grand public et les décideurs, il est nécessaire d'amener une couleur et un aspect qualitatif pour donner du sens aux données.

Collecter des données n'est pas suffisant, cela exige aussi des modélisations, un important travail de communication pour les démocratiser et établir la confiance entre les parties prenantes.

Il faut des partenariats avec le milieu de l'éducation pour faciliter le transfert de connaissances techniques et identifier ce qui va susciter des actions.

Dans tous les cas, il n'y a pas de données parfaites, alors il ne faut pas attendre pour agir.

« Pour faciliter le partage des données, il faut valoriser la gouvernance partagée et le rôle essentiel de la médiation systémique facilitant la collaboration intersectorielle »

Jean-Noé Landry
 Directeur, Data studio
 interuniversitaire sur la transition
 socio-écologique, UNIVER/CITY 2030,
 Université Concordia

Conférence

La relève : comment transformer son entreprise de l'intérieur ?

Organisée par la Jeune Chambre de commerce de Montréal et Fondation



En 2022, la Jeune Chambre de commerce de Montréal et Fondation ont lancé un nouveau programme, **Génération d'impact**, pour amplifier l'action des intrapreneurs qui œuvrent pour faire évoluer les pratiques environnementales et d'inclusion sociale. En collaboration avec plusieurs personnalités du monde des affaires, de l'environnement et de l'inclusion sociale, Génération d'impact regroupe des leaders émergent.e.s qui se forment afin d'incorporer l'impact positif dans les pratiques des organisations qui les emploient.

La relève d'affaires fait preuve de motivation et de leadership pour adresser les problématiques de notre temps et transformer en profondeur leurs organisations respectives. Cette conférence a permis de mettre de l'avant le rôle de la relève dans la transformation des organisations, leur impact sur les pratiques environnementales et sociales des organisations, et la manière dont nous pouvons soutenir leur élan et amplifier leurs actions.

Animation

Catherine Charron
Journaliste, Les Affaires

Intervenant.e.s

Christophe Aura
Conseiller principal, Affaires gouvernementales et Projets, ArcelorMittal

Habi Gerba
Présidente et porte-parole, Jeune Chambre de commerce de Montréal

Geneviève Morin
Présidente-directrice générale, Fondation

Linda Tchombé
Directrice, Développement philanthropique, Fondation du Grand Montréal

Synthèse des échanges

Le concept d'intrapreneuriat fait référence à la volonté de changer l'entreprise de l'intérieur sans changer d'emploi. C'est l'occasion de donner du sens au travail, de trouver des solutions pour les organisations qui veulent se décarboner. La collaboration de tout le monde est nécessaire pour que le système économique évolue. Chacun et chacune peut prendre des actions à l'échelle individuelle, mais cela prend des solutions collectives pour créer des entreprises plus équitables et inclusives.

Deux intrapreneurs du programme Génération d'impact ont partagé leurs défis pour initier des changements de l'intérieur :

- Pour Linda Tchombé de la Fondation du Grand Montréal, il s'agit de rendre visible la philanthropie souvent invisible des minorités visibles et également de développer des subventions qui respectent les critères de justice-équité-diversité-inclusion pour produire des changements systémiques.
- Christophe Aura d'ArcelorMittal s'attaque quant à lui à la circularité et à la meilleure gestion des résidus avec, comme objectif, de faire de quelque chose de dangereux quelque chose avec un potentiel.

Les panélistes ont ensuite partagé quelques conseils pour changer son entreprise de l'intérieur :

- Il faut comprendre les perspectives des parties prenantes, et impliquer des gens à l'extérieur des organisations pour trouver des alliés.e.s.
 - Δ Il faut trouver l'équilibre entre un enjeu / une passion et les possibilités au sein de l'organisation (gagnant-gagnant)
 - Δ Il faut démontrer le potentiel et les bénéfices, et qu'à petite échelle, cela fonctionne (projets pilotes).
- Il faut privilégier des ressources qui aident à mettre en place les propositions et laisser un espace dans lequel les jeunes peuvent s'exprimer.

« Le vrai impact est celui qu'on choisit de créer et de générer. Il y a une intention claire, l'idée d'additionnalité : ce que je fais crée une différence. »

Geneviève Morin
Présidente-directrice générale
Fondation

**Points clés
à retenir :**

Nous sommes toutes et tous des générations qui peuvent avoir de l'impact.

Pour créer du changement, chacun.e est capable d'apporter quelque chose dans la mesure où on s'inspire entre nous et on échange.

Il faut une volonté des dirigeant.e.s d'accompagner la relève.

Thématique de la Communauté

Conférence

Justice climatique : inscrire l'action climatique dans une trame plus large, juste et équitable

Organisée par Transition en Commun, Fondation David Suzuki et Fondation du Grand Montréal



Les personnes les plus impactées par les changements climatiques sont celles qui y ont le moins contribué. Au-delà de ce constat de profonde inégalité, la crise climatique pourrait être un révélateur, parmi d'autres, de l'impasse de certains de nos choix de société. À l'inverse, réfléchir aux liens avec d'autres crises, à notre façon de voir le monde et le vivant, pourrait nous amener à envisager des pistes d'actions plus équitables et efficaces.

Cette conférence avait pour objectif de créer des ponts entre les secteurs et acteur.trice.s pour répondre aux problématiques de justice sociale et environnementale et d'amorcer des pistes de réflexion et de collaboration.

Animation

Melissa Mollen Dupuis
Militante Innué, Fondation David Suzuki

Intervenant.e.s

Karel Mayrand
Président-directeur général, Fondation du Grand Montréal

Marianne-Sarah Saulnier
Membre, Conseil des Montréalaises

Sophie L. Van Neste
Professeure, Chaire de recherche sur l'action climatique urbaine, Institut national de la recherche scientifique

Shi Tao Zhang
Chercheuse et coordonnatrice de projet, Fondation David Suzuki

Synthèse des échanges

Les questions d'inégalités et d'iniquités s'imposent progressivement dans les discussions mais ne sont pas encore assez abordées. Pourtant, elles sont au centre des questions environnementales. En effet, toutes les crises créent des inégalités sociales, et il en va de même avec la crise climatique. Une étude du Conseil des Montréalaises souligne justement que les régions les plus touchées par les changements climatiques sont aussi les plus pauvres. Les impacts des changements climatiques se font sentir plus fortement et les crises rendent la résilience plus difficile : moins d'espaces verts, peu d'accès aux transports en commun, insécurité alimentaire, etc. Les communautés autochtones subissent ces impacts depuis des siècles (perte de terrains, de droits, insécurité alimentaire, exploitation du territoire, disparition d'espèces).

De facto, nous devons décloisonner les luttes car elles sont toutes interreliées, et également remettre l'humain au centre de la transition écologique. La réconciliation avec les communautés autochtones se fait aussi sur les luttes communes. Les territoires ne sont pas juste des ressources, mais aussi ce qu'on prépare dans le futur. La transition écologique se doit donc d'être une transition culturelle.

Nous faisons également face à un paradoxe : nous parlons de renforcer des leviers collectifs pour changer nos modes de vie, mais l'action climatique est l'un des champs de participation publique les moins ouverts. Il y a une recherche de consensus, mais les populations les plus touchées sont les plus vulnérabilisées et sont celles qui ont le moins voix au chapitre. Ce constat se retrouve également en philanthropie où les fonds vont traditionnellement aux causes privilégiées par les gens aisés. Moins de 2-3 % des fonds philanthropiques sont dirigés vers les enjeux environnementaux, d'inégalités sociales ou d'équité, diversité et inclusion.

Et les jeunes dans tout ça ? La parole des jeunes est des plus importantes car ce sont eux qui vont hériter de nos défis. Toutefois, le narratif selon lequel c'est une lutte contre les générations précédentes est trop simplifié et sensationnaliste. Les jeunes ne sont pas un groupe monolithique. La perspective critique du mouvement jeunesse s'articule autour de deux enjeux : l'émancipation de la jeunesse, qui recherche des alternatives aux institutions actuelles, et les droits des enfants, qui sont violés par la crise climatique.

Points clés à retenir :

Si on veut lutter efficacement contre les inégalités sociales, il faut se pencher sur les inégalités territoriales.

Pour aborder les changements climatiques sans pénaliser davantage les personnes plus vulnérables, il faut aller vers des solutions plus globales qu'individuelles (aménagement urbain, politiques publiques, etc.).

La solidarité intergénérationnelle et internationale doit être au centre de la lutte contre les changements climatiques.

Le monde communautaire crée des pôles de résilience locale.

« Contrairement
aux grosses pluies
qui se multiplient,
les vulnérabilités
ne tombent pas du
ciel. »

Sophie L. Van Neste
Professeure, Chaire de recherche sur
l'action climatique urbaine, Institut
national de la recherche scientifique



Conférence

Comment augmenter la contribution du secteur de la santé dans l'atteinte des objectifs climatiques de la Métropole

Organisée par la Fondation familiale Trottier



Le secteur de la santé joue un rôle essentiel dans la capacité des communautés, surtout les plus vulnérables, à faire face aux impacts néfastes des changements climatiques. Or, ce secteur est aussi responsable de près de 5% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Les institutions de santé de la métropole disposent ainsi de leviers considérables pour permettre à Montréal d'atteindre ses objectifs climatiques.

Ce panel a réuni différents leaders issus de la santé publique, d'institutions hospitalières, de communautés de pratiques et de la philanthropie afin qu'ils identifient les meilleures pratiques et les leviers d'actions à portée de main pour décarboner rapidement les institutions de santé de la métropole et renforcer leur résilience et celles des communautés face aux changements climatiques.

Animation

Jean-Patrick Toussaint
Directeur principal du Programme Climat, Fondation familiale Trottier

Intervenant.e.s

D^r Horacio Arruda
Sous-ministre adjoint, Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

D^{re} Mylène Drouin
Directrice générale, Direction Régionale de Santé Publique de Montréal

Jean-François Fortin-Verreault
Président-directeur général, CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal

Eric Ndandji
Conseiller cadre en développement durable et performance, Centre intégré de santé et services sociaux de l'Outaouais

Geneviève Provencher
Vice-présidente opérations, Fondation du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine

Jérôme Ribesse
Directeur adjoint, Synergie Santé Environnement

Louise Rousselle Trottier
Cofondatrice et administratrice, Fondation familiale Trottier

Synthèse des échanges

Le secteur de la santé occupe 25% des bâtiments publics à Montréal, mais consomme 50% de l'énergie consommée par le secteur public. Il a donc un rôle essentiel à jouer dans la réduction des émissions de GES de la métropole.

Pour cela, les établissements peuvent agir à plusieurs niveaux :

- Miser sur l'écoconception des soins et modifier certaines pratiques dans les soins cliniques, sans pour autant compromettre la qualité des soins.
- Procéder à des changements concernant les bâtiments et les offres alimentaires offertes.
- Travailler en amont pour réduire les émissions, notamment liées au transport : les établissements ont aussi une responsabilité en tant qu'employeurs (40% des employés habitent en banlieue).
- Analyser les risques et élaborer un plan d'adaptation spécifique. Le CISSS de l'Outaouais a été le premier établissement à avoir mené cette démarche complète, et rend [disponibles en ligne](#) les étapes à suivre.

La direction régionale de santé publique se concentre aussi sur des actions en lien avec l'équité, en jouant par exemple un rôle dans la création de connaissances sur la localisation des risques et dans l'accompagnement des populations pour qu'elles aient les leviers nécessaires pour procéder aux changements souhaités.

Comment agir ?

Une communauté de pratique dans le secteur de la santé s'est mise sur pied pour mettre en commun les connaissances et éviter que chacun redémarre à zéro en travaillant seul.

Les fondations philanthropiques peuvent également jouer un rôle essentiel :

- La Fondation familiale Trottier est passée progressivement d'une approche réactive à une approche proactive dans le cadre de ses actions en santé/climat. Elle souhaite soutenir le secteur dans sa transition et annonce un investissement de 10 millions \$ pour aider à la mise en place de mesures structurantes.
- La Fondation du CHU Sainte-Justine apporte des changements dans son discours vis-à-vis de ses donateurs et tente de changer ses investissements pour aligner ses portefeuilles sur les besoins des établissements.

« Selon l'Organisation mondiale de la santé, les changements climatiques sont la principale menace à la santé publique du 21e siècle »

Dr Horacio Arruda
Sous-ministre adjoint, Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec scientifique

Points clés à retenir :

Au Québec, il n'y a aucune obligation pour la transition énergétique et écologique dans le secteur de la santé. Cela prend une ligne de conduite claire.

Des moyens colossaux sont nécessaires, mais il faut aussi faire mieux avec ce qu'on a déjà, notamment en ayant des investissements stratégiques planifiés (être proactifs plutôt que réactifs).

« Nos actions en climat visent ultimement à assurer la santé des enfants, qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur de l'hôpital »

Geneviève Provencher
Vice-présidente opérations, Fondation du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine

Atelier

Colab Climat : Mobiliser la recherche pour l'action climatique à Montréal

Organisé par Université Concordia - initiative UNIVER/CITY 2030

Le Colab Climat est une des trois composantes de l'initiative UNIVER/CITY 2030, un projet initié par le bureau du Provost de l'Université Concordia et soutenu financièrement par un don de la Fondation McConnell, dont l'objectif principal est de construire une nouvelle infrastructure de collaboration interuniversitaire et intersectorielle.

La mission principale du Colab Climat est d'initier et faciliter des projets de recherche-action interuniversitaires qui réduiront de manière significative les impacts socio-écologiques dans les secteurs de l'environnement bâti et de la mobilité à Montréal. Son objectif majeur en 2022-2023 est de co-créer un programme de R&D pour soutenir les dimensions de l'environnement bâti et de la mobilité du Plan climat de la Ville de Montréal.

Cet atelier a permis aux personnes participantes de mieux connaître l'initiative Colab Climat et de comprendre les maillages possibles entre recherche et actions climatiques. Il a servi aussi à récolter les intérêts pour soutenir des projets ; à rendre explicites les points de convergence, les divergences et les angles morts ; et enfin, à susciter des engagements afin de mener à un programme de recherche-action collaboratif.



Intervenant.e.s

Thomas Baracos
Directeur de l'accompagnement stratégique,
Maison de l'innovation sociale

Luce Beaulieu
Conseillère stratégique, Université Concordia,
Colab Climat (UNIVER/CITY 2030)

Raphaël Guyard
Conseiller, Maison de l'innovation sociale

Greg Labrosse
Assistant de recherche, Université Concordia,
Colab Climat (UNIVER/CITY 2030)

Loïc Nigen
Conseiller sénior, Maison de l'innovation sociale



Synthèse des échanges

Le **Colab Climat** a créé un inventaire de 64 projets de recherche déjà en cours en lien avec 11 des actions du **Plan Climat 2020-2030** de la Ville de Montréal et a débuté la conception d'un programme de R&D climat. Deux ateliers scientifiques, qui ont mobilisé près de 50 chercheur.e.s de 6 universités montréalaises, ont permis de faire émerger 5 thèmes de recherche-action et 15 projets potentiels de recherche collaborative.

2 séquences d'activités ont permis aux participant.e.s de conclure qu'il est nécessaire de bien cartographier les différents aspects de la vision de Montréal à l'horizon 2050, grâce aux collaborations interdisciplinaires et intersectorielles, afin de se munir d'outils de suivi et de soutien à la prise de décision pour les décideurs et gestionnaires. Comme il n'y a pas de solution unique, les interventions doivent être à plusieurs niveaux. Les informations sur le sujet sont souvent incomplètes. Il est donc important de briser les silos et de créer des ponts entre les parties prenantes.

Points clés à retenir :

Les enjeux climatiques sont complexes à cause de la difficulté de les prioriser. La mobilisation des parties prenantes doit s'accompagner d'un plan et d'une stratégie distincte.

Il faut réussir à arrimer la recherche avec les personnes sur le terrain pour porter les demandes vers une prise de décision politique.

Points clés à retenir :

Cinq besoins prioritaires ont été identifiés :

1. Favoriser la collaboration entre les acteur.trice.s du terrain et de la recherche par le maillage, la diffusion des connaissances, le soutien aux initiatives menées par les divers acteur.trice.s et l'offre d'un espace de dialogue inclusif.
2. Mettre plus d'accent sur la pédagogie climatique et l'utilisation de moyens de communication ciblés et d'outils de mobilisation pratiques.
3. Identifier et comprendre les besoins sur le terrain pour les traduire en priorités d'action.
4. Développer des mécanismes d'évaluation et d'ajustement des mesures publiques qui optimisent leur efficacité.
5. Mettre à disponibilité les données des chercheur.e.s afin de prendre de meilleures décisions.

« L'intersection société-recherche prend tout son sens dans les questions complexes de mitigation et d'adaptation au changement climatique »

Luce Beaulieu
Conseillère stratégique, Université Concordia, Colab Climat (UNIVER/CITY 2030)

Atelier

Transition juste : enjeux et opportunités Organisé par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)



Le concept de transition juste existe depuis plusieurs années et a été défini clairement par l'Organisation internationale du travail en 2015. Depuis l'adoption de l'Accord de Paris, la transition juste s'affirme dans les grandes négociations climatiques internationales. Pourtant, le concept ne fait qu'apparaître au Québec. Comment expliquer cette situation ? Véritable fer de lance de la mobilisation des milieux d'activités économiques, comment les diverses parties prenantes réussissent-elles à en discuter et à évaluer les enjeux et les opportunités ? Comment réagissent les gouvernements ?

Des acteur.trice.s très impliqué.e.s dans ce dossier sont venu.e.s expliquer comment ils et elles adaptent ce concept aux réalités du Québec, incluant la Ville de Montréal.

Animation

Mélanie Laroche
Professeure titulaire, Université de Montréal

Intervenant.e.s

Caroline Brouillette
Directrice exécutive, Réseau action climat Canada
Arnaud Champalbert
Vice-président – Affaires publiques et gouvernementales, Conseil du patronat du Québec - CPQ

Leïla Copti
Présidente-fondatrice, COPTICOM, Stratégies et Relations publiques
Patrick Rondeau
Conseiller syndical - Environnement et Transition juste, Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec - FTQ

Synthèse des échanges

La transition juste vise d'abord à établir un dialogue social autour des questions sociétales et climatiques dans une approche tripartite pour inclure les gouvernements, les syndicats, les employeurs et plus largement tous les individus qui subissent les impacts des crises climatiques. Ensuite, elle a pour but de protéger socialement ces derniers et non de leur offrir une simple assurance-emploi. Enfin, elle vise à offrir aux travailleur.se.s des conditions décentes afin qu'ils et elles puissent vivre de leur travail.

Le concept fait consensus au Québec, mais se heurte à plusieurs défis, dont :

- L'absence de volonté politique, qui freine sa mise à l'agenda dans l'espace public.
- La peur des gens par rapport à une éventuelle perte d'emploi, sans aucune solution à leur portée, ralentit la mobilisation des milieux de travail.
- Le discours gouvernemental n'est pas mobilisateur pour les entreprises. Il doit être renouvelé afin d'être axé sur la requalification des travailleur.se.s et la transformation de leurs milieux de travail plutôt que sur la suppression des emplois.
- Il y a un danger de récupération politique du concept par les États au niveau international. Certains tentent de détourner la transition juste pour la réduire à des besoins de financement en technologies et en énergies renouvelables. Cela met de côté les enjeux liés à la protection sociale des travailleur.se.s.

Comment avancer ?

- Il est nécessaire d'opérationnaliser le concept pour que les travailleur.se.s soient acteur.trice.s de leur milieu de travail et non spectateur.trice.s de celui-ci.
- Il faut planifier la transition juste en conceptualisant la crise climatique comme étant une crise sociale afin d'intégrer les questions de justice et de responsabilité pour s'assurer de ne laisser personne derrière.
- Il faut laisser la place au dialogue social afin que les différentes parties prenantes travaillent ensemble sans craindre d'aller au conflit.
- Certaines zones géographiques regroupent plusieurs populations vulnérables et doivent être davantage accompagnées vers cette transition dans une optique de justice climatique.
- La Ville de Montréal est un excellent laboratoire en matière de transition. Elle contribue à la création d'un endroit de concertation entre syndicats et parties prenantes. Elle a un pouvoir réglementaire et fiscal qui lui permet de mobiliser les entreprises.

Points clés à retenir :

La transition juste va se passer dans les communautés locales et nécessite un investissement important en matière de temps afin de bâtir des relations de confiance entre les parties prenantes.

Le Québec dispose d'un espace régional riche afin de créer un dialogue social pour lutter contre les changements climatiques, mais la volonté politique serait insuffisante pour mener une transition juste et l'idéologie politique en vigueur au Québec s'inscrirait à l'encontre de la décentralisation nécessaire pour mener une transition juste.

Les villes disposent du potentiel nécessaire pour mettre en œuvre une transition juste, mais manquent de ressources.

Il est nécessaire de faire des pressions politiques afin de pousser les gouvernements à donner aux acteurs locaux le pouvoir de solutionner la crise climatique à leur échelle.

« Il faut entamer le dialogue sur la transition juste avec les autres parties prenantes. Il faut donc prendre du temps et regarder dans le rétroviseur si les membres de notre organisation suivent toujours. »

Patrick Rondeau
Conseiller syndical - Environnement et Transition juste, Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec

Atelier

Le climat prend l'affiche : provoquer le changement par l'art
Organisé par Culture Montréal et le Conseil régional de l'environnement de Montréal

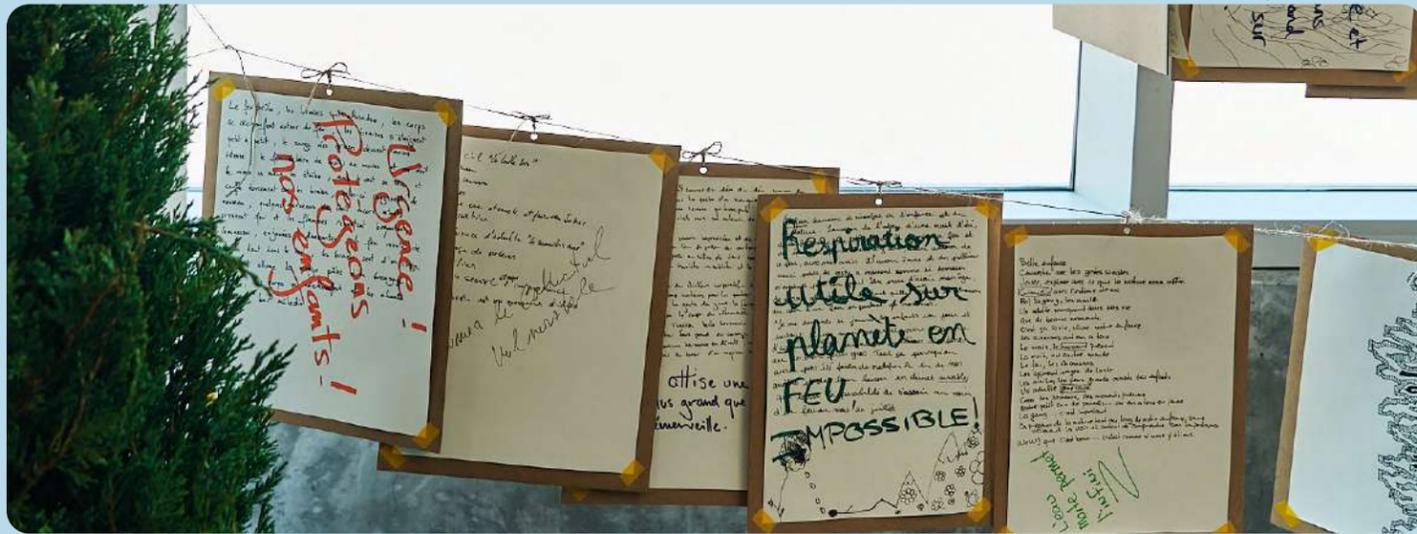
Les arts et la culture jouent un rôle de premier plan dans la prise de conscience de l'urgence climatique et dans la construction d'un nouveau modèle de société, plus respectueux de l'humain et de l'environnement. Guidé par la démarche de création d'un artiste, cet atelier a été l'occasion d'expérimenter par la réalisation d'affiches le potentiel de l'art comme vecteur de changement individuel et collectif. Les affiches produites ont ensuite été exposées lors du Sommet climat.

Animation

François Lavallée
Artiste-conteur

Intervenant.e.s

Emmanuel Rondia
Directeur général, Conseil régional de l'environnement de Montréal
Pierre-François Sempéré
Directeur du développement stratégique et politique, Culture Montréal



Synthèse des échanges

Plusieurs exemples existent dans les arts et l'histoire pour illustrer le terrain fertile entre l'art et l'environnement et l'art comme miroir, comme lanceur d'alerte. Face à l'urgence climatique, il semble opportun de (re)mettre de l'avant le pouvoir transformateur de la culture, et la place qu'elle occupe dans la transition. La Ville de Montréal a intégré la culture comme une dimension centrale de la transition écologique, et reconnaît le rôle à jouer de la culture (par exemple, la vitalité des quartiers).

Dans cette optique, l'artiste-conteur François Lavallée a mis de l'avant le pouvoir du récit. Dans un récit, on choisit, on s'approprie un moment vécu. Pour l'artiste, le récit se construit en trois couches : celle de l'intime, de l'imaginaire et de la couche sociétale et collective. Comment cette structure peut-elle inspirer de nouveaux récits de transition ? Comment l'art peut-il provoquer des changements individuels et collectifs ?

L'atelier s'est ensuite structuré autour deux activités :

- Activité d'écriture d'une question adressée à l'artiste, au conteur ou au citoyen, et réponse spontanée de François Lavallée.
- Après avoir été transporté dans le conte de François Lavallée, ce dernier propose au public un exercice d'écriture automatique. Il faut ensuite en extraire trois mots et les partager à son voisin d'atelier. L'activité se termine avec la création de slogans et d'affiches.

Points clés à retenir :

Il faut savoir prendre le temps d'un moment de réflexion, un conte, une pause d'un instant dans ce grand brassage d'idées.

Une histoire fabrique des images et peut créer, articuler une problématique pour finalement se retrouver dans un nouvel équilibre. C'est une façon d'évoluer et de provoquer du changement par les histoires.

« L'émotion est un cœur battant au milieu d'un récit et oui, ça peut provoquer un changement »

François Lavallée
Artiste-conteur



Exposition artistique La seule chose qu'il te faut de plus, organisée par OGIVE art et éducation, mettant en lumière les œuvres de Karine Giboulo, Jeanne Castonguay Carrière et Rebecca Cuddy

OGIVE
ART | ÉDUCATION

Atelier

L'action collective dans les quartiers montréalais : vers une transition juste et équitable. Quelle implication pour les entreprises et institutions ?

Organisé par Centraide/Projet Impact Collectif, la Coalition montréalaise des tables de quartier et Transition en Commun



Plusieurs quartiers sont en mouvement pour mobiliser leur communauté vers une ville plus juste, plus inclusive et écologiquement viable. Que ce soit avec le modèle d'action collective des tables de quartier, au sein de l'alliance Transition en Commun, ou par des initiatives issues de Projet impact collectif, la collaboration entre tous les acteurs d'un milieu est essentielle pour assurer la transition socio-écologique. Mais comment ces réseaux et initiatives s'y prennent-ils pour assurer la participation et l'inclusion de tous ? Quels sont les défis et opportunités qu'ils rencontrent ? Quelle place pour les entreprises et institutions dans ces démarches locales ?

Cet atelier a permis de mettre en lumière les démarches de concertation et d'action collective qui se déploient dans les quartiers de Montréal pour œuvrer à leur développement social.

Animation

Rotem Ayalon

Directrice, Projet impact collectif, Centraide du Grand Montréal

Intervenant.e.s

François Bergeron

Directeur général, Corporation de développement communautaire Centre-Sud

Sabrina Cardin Ouellette

Cofondatrice, Comité citoyen Catalyseur du Bronx

Myriam Grondin

Directrice générale, Concert'Action Lachine

Synthèse des échanges

Au sein de la transition socio-écologique, les organismes communautaires permettent une connaissance de l'appareil municipal et sont les porte-voix des citoyennes et citoyens auprès des élu.e.s municipaux.les. Ils créent des ponts entre élu.e.s et citoyen.ne.s. Les commerçants de proximité facilitent également l'action collective, car ils constituent un outil de mobilisation communautaire puissant en ayant un accès individuel aux individus des communautés locales.

Pour permettre une transition socio-écologique, nous devons miser sur la concertation et l'implication communautaire de toutes les populations locales, notamment les plus vulnérables. Cela passe notamment par l'élaboration d'une organisation collaborative reposant sur la confiance afin d'assurer la pérennité des structures communautaires. L'implication des institutions et des entreprises privées est aussi nécessaire pour aboutir à une transition socio-écologique locale, mais elle demeure limitée.

L'action collective à l'échelle des quartiers fait aussi face à plusieurs défis, notamment :

- Les faibles ressources des organismes communautaires qui freinent l'étendue de leur action et les placent dans un rapport de force défavorable face aux acteurs du secteur privé.
- La mobilisation des citoyen.ne.s les moins engagé.e.s sur le long terme.

« Il faut donner aux populations exclues un contexte qui va les mettre à l'aise pour les intégrer et réussir à les faire participer à l'action communautaire »

François Bergeron
Directeur général, Corporation de développement communautaire Centre-Sud

Points clés à retenir :

Il est nécessaire de travailler durement afin d'intégrer l'aspect social à la transition écologique.

Les entreprises et les institutions sont généralement absentes au niveau de l'engagement local.

Il faut créer davantage d'instances de concertation entre les citoyen.ne.s, les entreprises et les institutions pour mieux réfléchir à l'implication de ces dernières dans les quartiers, et développer des partenariats locaux avec les entreprises afin qu'elles fassent participer les communautés vulnérables et améliorent la qualité de vie des milieux dans lesquels elles vont s'insérer.

Des activités sur invitation

ont également été organisées pour faciliter les échanges sur des enjeux très spécifiques :

Fondations philanthropiques : s'engager pour répondre à l'urgence climatique

Organisée en collaboration avec Fondations Philanthropiques Canada



Présenté par la Fondation communautaire juive de Montréal et la Fondation du Grand Montréal



Fondations philanthropiques : aligner ses investissements avec sa mission pour accélérer la transition

Organisée en collaboration avec Fondations Philanthropiques Canada



Présenté par la Fondation communautaire juive de Montréal et la Fondation du Grand Montréal



Accélérer l'action climatique urbaine grâce à la collaboration

Organisée par le Fonds Climat du Grand Montréal en collaboration avec ICLEI



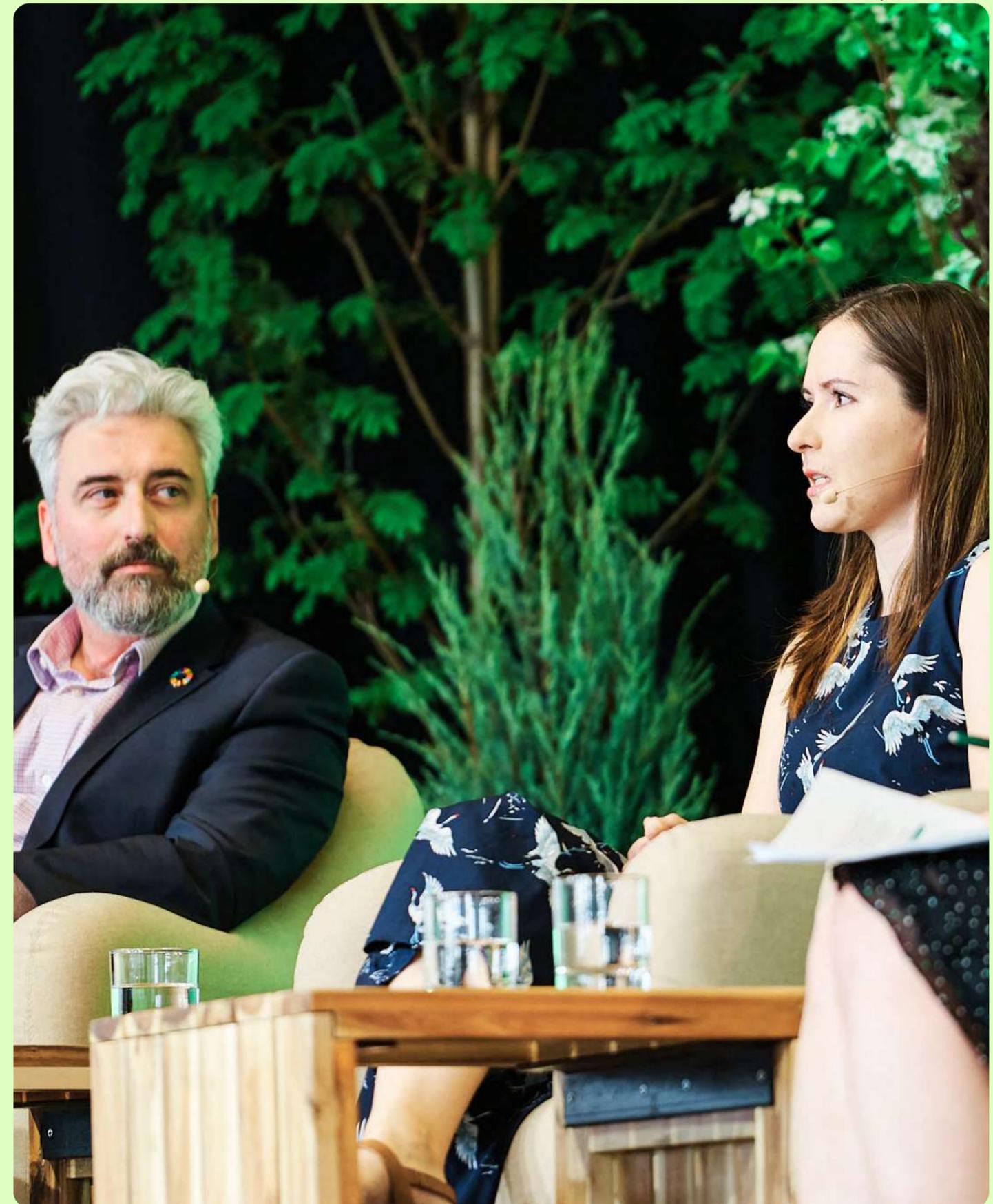
Mot de clôture

« Je vous lance le défi, au quotidien, de voir, et de mettre en œuvre l'action climatique comme étant une porte ouverte vers tout ce qu'on pourrait gagner, plutôt que de miser sur ce qu'on peut perdre. »

D^{re} Claudel Pétrin-Desrosiers
Médecin de famille et présidente,
Association québécoise des médecins
pour l'environnement

« Les systèmes ont besoin de vous pour les changer de l'intérieur. Amenez votre militant avec vous à la job. [..] On continue, on accélère et on se donne rendez-vous l'année prochaine. »

Stephan Morency
Vice-président et chef de
l'investissement, Fondation



Partenaires financiers

- Majeur -



- Collaborateurs -



- Média -



- Public -



- Diffuseur de savoir -



- Panel -



- Recharge -



- Dîner -



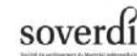
- Vert -



- Philanthropie -



- Service -



- Traduction -



- Cocktail signature -



Sommet
Climat
Mtl

